



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI  
(UAC)

\*\*\*\*\*



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
(FLASH)

\*\*\*\*\*

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE  
« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »

\*\*\*\*\*

Filière : Sociologie-Anthropologie

Option : *Sociologie du Développement*

Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

*Sujet*

**PERCEPTION SOCIALE DE LA REPRESSION DU  
COMMERCE PARALLELE DES PRODUITS  
PETROLIERS AU BENIN : ELEMENTS POUR UNE  
SOCIO-ANTHROPOLOGIE DE L'INFORMEL**

Réalisé et soutenu par :

Isidore Richard HOUNSOU

**JURY**

Président : Pr Albert NOUHOUAYI

Rapporteur : Dr Hyppolite D. AMOUZOUVI

Membre : Pr Médard BADA

Soutenu le 18 Octobre 2012

Note : **17/20** Mention : **Très Bien**

Sous la direction de :

Albert J. NOUHOUAYI  
*Professeur Emérite de Philosophie  
et de Sociologie*



*Année Académique 2011 - 2012*

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS .....	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES SCHEMAS.....	7
RESUME.....	8
ABSTRACT .....	9
INTRODUCTION.....	10
PREMIERE PARTIE: COMMERCIALISATION PARALLELE DES PRODUITS PETROLIERS AU BENIN: ORIENTATION THEORIQUE ET POSITIONNEMENT DU PROBLEME.....	13
Chapitre I : Cadre théorique de l'étude.....	14
Chapitre II : Approche méthodologique de l'étude .....	45
DEUXIEME PARTIE : GESTION DE LA COMMERCIALISATION PARALLELE DES PRODUITS PETROLIERS AU BENIN : ACTEURS, REPRESENTATIONS ET POSITIONNEMENTS.....	57
Chapitre III : De la régulation et du contrôle du commerce des produits pétroliers au Bénin : Mécanismes et acteurs en présence.....	58
Chapitre IV : Représentations sociales et gestion du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin.....	69
CONCLUSION .....	113
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	115
ANNEXES .....	120
TABLE DES MATIERES.....	126

## DEDICACE

- ❖ à ma mère Martine AHOUEYA ;
  
- ❖ à mon père Pierre HOUNSOU HOUNDJAHOUÉ.

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos sincères et chaleureux remerciements :

- Au professeur Albert NOUHOUAYI pour son attachement à la réalisation de cette étude ;
- au docteur AMOUZOUVI D. Hippolyte qui nous a enseigné tout au long de cet encadrement la rigueur du travail intellectuel et de la méthodologie. Il a accompagné ce travail avec simplicité, disponibilité et abnégation malgré ses multiples occupations ;
- aux honorables membres du jury qui ont accepté d'apprécier la scientificité de ce travail ;
- à tous les professeurs qui se sont échinés pour nous donner une formation de qualité ;
- à Monsieur ALLAGBE Claude, Directeur de la Concurrence et de la Promotion du Commerce Intérieur du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), pour sa simplicité et sa disponibilité lors de nos enquêtes sur le terrain ;
- à Monsieur TOTIN Marius pour ses conseils et riches contributions ;
- aux Capitaines de Vaisseau GBESSEMEHLAN Denis, AHO Patrick, AHOYO F. Maxime et au Capitaine de Frégate GLELE René pour leurs compréhensions, soutiens, encouragements et apports inestimables ;
- aux doctorants de la 3<sup>ème</sup> promotion du DEA Sociologie du développement en particulier AIFFON Ludovic, MIGNAWANDE Denise, AFFOMAI Mathias, HOUSSOU Hermann pour leur disponibilité et esprit d'équipe;
- à tous ceux qui se sont généreusement rendus disponibles lors de nos investigations.
- à nos frères, sœurs et amis (es) pour leurs soutiens et appuis divers.

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

**AGR** : Activités Génératrices de Revenus

**BIT** : Bureau International du Travail

**CFA** : Communauté Financière Africaine (Francs des Colonies Françaises d'Afrique)

**CIT** : Conférence Internationale du Travail

**CONAMIP** : Commission Nationale d'Assainissement du Marché Intérieur des Produits Pétroliers et de leurs dérivés

**COV** : Composés Organiques Volatiles

**DCPCI** : Direction de la Concurrence et de la Promotion du Commerce Intérieur

**DGDDI** : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

**DGGN** : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

**DGPN** : Direction Générale de la Police Nationale

**EPT** : Education Pour Tous

**EQF** : Ecole de Qualité Fondamentale

**FN** : Forces Navales

**FNPEEJ** : Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes

**GNRAP** : Groupement National des Revendeurs Agréés des Produits Pétroliers du Benin

**GPP** : Groupement Professionnel des Pétroliers

**GPPB** : Groupement des Professionnels du Pétrole du Bénin

**HBT** : Habitants

**MCIPME** : Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises

**MEHU** : Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme

**MISPC** : Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes

**OPEP** : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

**PDDSE** : Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education

**PEE** : Paquet Educatif Essentiel

**SONACOP** : Société Nationale de Commercialisation des Produits pétroliers

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I : Synthèse des centres de documentation visités et des informations collectées .....	47
Tableau II : Répartition statistique de l'échantillon des acteurs concernés par l'étude .....	51
Tableau III : Structures de contrôle et de répression.....	61
Tableau IV : Différentes activités et modes d'actions dans la commercialisation parallèle des produits pétroliers.....	62
Tableau VI : Facteurs limitant les actions traditionnelles de lutte .....	65
Tableau VII : Répertoire des facteurs limitant les actions traditionnelles de lutte .....	67
Tableau VIII: Liste des éléments cognitifs associés à la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin .....	70
Tableau IX: Rapport vente formelle et informelle en 2011 .....	72
Tableau X : Rubriques principales de la structure des prix des produits pétroliers .....	74
Tableau XI : Facteurs déterminant la fluctuation des prix des produits pétroliers dans le secteur informel.....	75
Tableau XII : Quelques sociétés pétrolières agréées au Bénin .....	77
Tableau XIII: Positionnement des sous-groupes par rapport au commerce parallèle.....	93
Tableau XIV : Repositionnement des sous-groupes par rapport au commerce parallèle induit par la perspective de la répression .....	96
Tableau XV: Synthèse des principaux facteurs déterminants dans la gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin.....	106
Tableau XVI: Options dans la gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin .....	109
Tableau XVII: Variation des prix avec les mesures de suppression des subventions au Nigéria.....	111

## LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1 : Structure d'une représentation sociale.....	35
Schéma 2: Individu et cadre normatif .....	38
Schéma 3 : Mécanisme de gestion des activités illicites.....	94
Schéma 4 : Relation et interdépendance entre sous-groupes par rapport aux acteurs de la commercialisation parallèle des produits pétroliers .....	97

## RESUME

L'arène économique du Bénin connaît une dualité avérée en ce qui concerne, entre autres, la commercialisation des produits pétroliers et leurs dérivés. Avec des enjeux et des conséquences à plusieurs niveaux, le commerce parallèle des hydrocarbures domine le secteur formel. Sa maîtrise constitue un véritable défi pour les acteurs chargés de l'assainissement du secteur de la commercialisation des produits pétroliers. En effet, le secteur informel en Afrique en général et au Bénin en particulier fait l'objet de perceptions sociales diverses. Dans cette approche, il a été fait la double hypothèse de l'existence de représentations sociales et de formes d'étiquetage liées au commerce parallèle des produits pétroliers et leur influence sur les différentes mesures répressives.

En prenant pour objet l'analyse de la perception sociale de la répression du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin, l'étude part d'une approche subjective du positionnement des acteurs, adopte la perspective théorique des représentations sociales afin de lever le voile sur la dynamique sociale affectant les politiques répressives à la lumière des enjeux multiples.

Au terme de l'étude, il a été possible d'identifier les différents éléments socio-cognitifs liés à la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin, de déterminer les conditions sociologiques et psychosociales de leur ancrage, de saisir les différentes prises de position et conduites puis leurs effets sur les politiques répressives.

**Mots clés : Secteur informel et commerce parallèle, répression, représentations sociales.**

## **ABSTRACT**

The economic arena of Benin knows a duality established, among others, the trade of petroleum products and their by-products. With stakes and consequences at many levels, the parallel trade of hydrocarbons dominates the formal sector. Its control constitutes a challenge for the actors in charge of the rehabilitation of the sector of the marketing of petroleum products. The informal sector in Africa generally and in Benin in particular is the object of diverse social perceptions. In this approach, it has been made the double hypothesis of the existence of social representations and forms of labeling related to the parallel trade of petroleum products and their influence on the various repressive measures.

By taking for object the analysis of the social perception of the repression of the parallel trade in petroleum domain in Benin, the study shares a subjective approach of the positioning of actors, adopts the theoretical perspective of social representations to lift the veil on the dynamic social that impacts the repressive policies, taking into account the multiple stakes.

At the end of the study, it has been possible to identify the different socio-cognitive elements related to the parallel market of petroleum products in Benin, to determine their sociological and psychosocial anchorages, to seize the different positions taken and attitudes and their effects on the repressive policies.

**Keywords** : Informal sector and parallel trade, repression, social representations.

## INTRODUCTION

L'arène économique des pays africains en général et de la République du Bénin en particulier, est caractérisée par une dualité qui semble incontournable. Il s'agit de la coexistence quasi permanente de deux marchés, l'un formel et l'autre informel. Cette réalité s'observe dans beaucoup de secteurs dont celui économique à travers, entre autres, la commercialisation des produits pétroliers. Dans le document ALAFIA\_BENIN 2025<sup>1</sup>, l'économie informelle a été identifiée comme une tendance lourde donc variable-clé interne du système que constitue le Bénin. En effet, l'économie béninoise est dominée par des activités de services à faible productivité, fortement influencées par l'environnement régional et international. Elle est aussi caractérisée par une informalisation poussée des différents secteurs d'activités, sur fond de fraude et permissivité généralisées. Pourtant, ce ne sont pas des atouts qui manquent pour faire de ces différents secteurs d'activités, les moteurs de développement du pays. Dans cette approche toujours prospective, on se rend compte que l'analphabétisme, le mode de gouvernement, les maladies endémiques, la mobilisation de ressources, la bonne gouvernance, la guerre civile d'une part et le comportement déviant de l'acteur social, agent et finalité de tout processus du développement, d'autre part sont autant de défis que les pays africains, dans leur majorité, doivent relever pour un développement durable.

Puisque la cohésion sociale, dans sa dimension régulatrice, est primordiale pour la survie de la société et qu'il ne peut avoir société sans la limitation des désirs, passions, besoins, la contenance des intérêts individuels et les moyens de leur satisfaction, deux impératifs fondamentaux semblent se poser à toute communauté : l'élaboration (la définition ou la genèse) des normes, lois et textes dans une logique de régulation et d'intégration sociale puis leur imposition et respect, dans la logique du contrôle social. Ce qui importe fondamentalement alors, en effet, ce n'est pas seulement que la réglementation existe, mais qu'elle soit acceptée, respectée par les

---

<sup>1</sup> Stratégies de développement du Bénin à long terme, Août 2000.

consciences individuelles ou collectives afin de permettre l'atteinte des objectifs collectifs.

Le secteur économique au Bénin, intégrant cette logique, est caractérisé par un corpus de textes et de réglementation devant orienter les actions des acteurs économiques. Dans ce cadre normatif, l'importation et la distribution des produits pétroliers au Bénin sont régies par des lois que doit respecter tout acteur économique opérant dans cette arène. Mais la réalité n'est pas toujours conforme aux dispositions régulatrices. Le marché formel, construit sur les normes en vigueur, est surplombé par un marché informel, avec une pluralité d'acteurs, d'actions et de comportements, manifestement néfastes sur les plans économique, environnemental, sanitaire et sécuritaire. Cette situation, loin de susciter une politique répressive rigoureuse visant l'imposition et le respect des normes en vigueur, engendre au contraire une approbation collective préjudiciable à toute intervention de la puissance publique. Les dynamiques et mutations sociales, caractéristiques des grands ensembles sociaux et des communautés particulières, engendrent des faits et phénomènes sociaux liés aux contextes historiques des activités d'une part, et d'autre part aux mentalités, perspectives et comportements individuels parfois incompatibles avec les orientations et intérêts généraux. Elles sont aussi génératrices d'une pluralité d'acteurs avec des logiques, perceptions et représentations contradictoires dont les mécanismes d'ajustement produisent un état social non seulement propice au développement de toutes sortes de déviances mais surtout de tolérance et approbation sociales et institutionnelles préjudiciables au bon fonctionnement de l'ensemble social.

En choisissant de mener une réflexion sociologique sur le sujet : « **Perception sociale de la répression du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin : Eléments pour une socio-anthropologie de l'informel** », notre objectif n'est pas de faire un diagnostic institutionnel sur fond de recherche de responsabilités dans la persistance d'un tel dysfonctionnement socio-économique. Le jeu normal des activités dans l'arène économique, élément indispensable de tout processus de développement, impose des contraintes aux différents acteurs sociaux car dotés de ressources différentes mais devant évoluer dans un environnement non seulement régi par des

buts à atteindre, des normes et un ensemble de règles bien établies mais aussi source de perceptions et de représentations sociales diverses. Le but poursuivi est d'inscrire l'objet d'étude dans une perspective interactionniste et constructiviste, en le considérant comme une construction sociale par des acteurs en interaction avec des perceptions, des représentations sociales induisant des prises de positions consensuelles ou contradictoires; l'une des fonctions importantes des représentations sociales étant d'orienter le comportement des individus (Moscovici, 1989).

L'un des procédés permettant de comprendre le comportement d'un groupe social face à une réalité sociale est d'en analyser les représentations sociales. Il s'agit alors de prendre en compte le substrat socio-cognitif et de voir, dans l'arène particulière de la commercialisation des produits pétroliers au Bénin, comment se relativise la puissance intrinsèque des lois, normes et règlements et les dispositions sociales d'imposition par rapport aux perceptions, représentations sociales. On pourrait postuler effectivement à l'existence de mœurs et d'usages sociaux contre lesquels viennent se briser toute puissance et toute volonté d'appropriation et d'imposition du fait social tel que défini par Durkheim (1895) dans son ouvrage intitulé « les Règles de la méthode sociologique ».

Dans la perspective du processus du développement socio-économique du Bénin, il existe une réelle difficulté à mettre en œuvre des politiques d'assainissement du secteur pétrolier conformément aux textes en vigueur. Quels sont les mécanismes et dynamiques socio-cognitifs qui organisent les principes de positionnement des différents acteurs en présence et qui induisent la persistance de l'illégalité et de l'anormalité que constitue ce commerce ?

Telle est l'interrogation formulée autour de ce sujet. En entreprenant une étude sur ce sujet, il s'agit d'approfondir l'analyse du problème avec une nouvelle lecture du phénomène par rapport à d'autres perspectives théoriques. Pour ce faire, les principaux axes qui fondent l'articulation du développement de ce travail sont, outre le cadre théorique, la démarche méthodologique et la présentation des données de la recherche, leur interprétation et leur analyse.



**PREMIERE PARTIE**

**COMMERCIALISATION PARALLELE DES  
PRODUITS PETROLIERS AU BENIN :  
ORIENTATION THEORIQUE ET  
POSITIONNEMENT DU PROBLEME**

## **Chapitre I : Cadre théorique de l'étude**

### **I.1- Problématique**

En République du Bénin, des lois, Arrêtés et textes réglementaires fixent les conditions d'exercice des activités commerciales en générale, et celles de l'importation, du stockage et de la distribution des produits pétroliers en particulier. Il s'agit de :

- la loi n° 90-005 du 15 Mai 1990 qui fixe les conditions d'exercice des activités de commerce ;
- l'Arrêté interministériel n° 007/MICPE/MMEH/DC/DCCI/SAPPSC du 19 Janvier 2005 qui institue la carte pétrolière nationale en République du Bénin ;
- le décret n° 2008-614 du 22 Octobre 2008 portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers et de leurs dérivés en République du Bénin ;
- l'Arrêté n° 23/MMEH/DC/SG/CTRNE/CTJ/DGE/SA du 17 Mai 2004 qui fixe les normes de qualité des produits pétroliers en République du Bénin.

Tout acteur ou opérateur économique est tenu de se conformer à ces dispositions pour exercer ses activités dans le cadre légal que constitue le marché formel. Mais force est de constater, qu'à côté de ce marché formel s'est développé depuis plus de trois décennies, un marché parallèle, qualifié d'informel dans lequel se commercialise une quantité importante de produits pétroliers et dérivés importés principalement de la République Fédérale du Nigéria. Ils sont communément appelés « **Kpayo<sup>2</sup>** » dans le langage populaire.

Les acteurs de ce marché parallèle forment un ensemble hétérogène et complexe. Cette pratique était initialement destinée à saisir une opportunité, celle que

---

<sup>2</sup> Essence vendue aux abords des voies et rues dont la qualité est supposée mauvaise par rapport à celle vendue dans les stations-service. ce terme désigne généralement ce qui est contrefait, pas original.

représente la République Fédérale du Nigéria, 1<sup>er</sup> producteur africain et 6<sup>ème</sup> producteur mondial de pétrole<sup>3</sup>, pour rendre supportable les coûts individuels de consommation d'essence surtout pour les habitants des zones frontalières entre le Bénin et le Nigéria. Au fil des années, elle est devenue une activité pratiquée par des acteurs divers et variés, hommes, femmes, enfants, handicapés, diplômés sans emploi, personnes sans diplômes ni qualifications, salariés et retraités dans une logique commerciale et économique. Souvent grossistes, semi-grossistes ou détaillants, ils forment avec les transporteurs, les chargeurs et les gardiens la chaîne « Importation – Stockage - Distribution – Vente ». Les voies terrestres, maritimes et lagunaires sont ingénieusement employées pour approvisionner ce secteur parallèle en quantités importantes de produits pétroliers et dérivés commercialisés au mépris des dispositions réglementaires ci-dessus citées.

Le secteur informel de commercialisation des produits pétroliers représente une activité préjudiciable à l'Etat sur les plans économique, environnemental, sanitaire et sécuritaire.

Sur le plan économique, ces activités échappent totalement aux diverses taxes et impositions en vigueur. Elles constituent une source de concurrence déloyale pour le marché formel car les sociétés réglementairement installées enregistrent chaque jour la perte de clientèle, une baisse du chiffre d'affaire et par conséquent des bénéfices, ce qui influe également sur les taxes et les impôts à reverser à l'Etat. Aujourd'hui, sur les 700.000 tonnes de carburant consommés en moyenne sur le plan national, le « Kpayo » fournit plus de 80% de la consommation soit 500.000 tonnes, contre 20% seulement pour les stations-services légalement installées. Cette réalité entraîne chaque année pour l'Etat au titre des recettes douanières et autres impôts afférents à ce secteur, une perte de plus de deux cent milliards (200.000.000.000) F CFA, soit six cent millions (600.000.000) F CFA environ de recettes journalières non recouvrées pour ce secteur<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Rapport OPEP, 2008.

<sup>4</sup> Journal « le Béninois Libéré » N° 1381 du 21 septembre 2011 ; Page 5.

Sur le plan environnemental et sanitaire, la vente de l'essence et des divers dérivés des produits pétroliers à l'air libre, sur des tables et chaises, dans des bouteilles et bidons sans couvertures porte atteinte à l'esthétique urbaine. Mieux, la toxicité de ces produits qui se déversent souvent sur le sol à chaque opération de transvasement dégrade les ouvrages publics et pollue l'air avec des effets néfastes sur la santé surtout dans les villes où elle s'exerce avec intensité. En effet, si la dangerosité de l'inhalation des produits pétroliers sur la santé humaine paraît évidente, il convient de faire remarquer que ces activités sont de plus en plus pratiquées par des femmes, des enfants et des handicapés, couches très vulnérables de la population, ce qui pose à court et moyen terme un vrai problème de santé publique pour l'Etat.

Sur le plan sécuritaire, les conditions d'exercice de ce commerce parallèle de produits pétroliers au mépris des règles élémentaires de sécurité lors de la manipulation de ces produits hautement inflammables, causent des incendies et des accidents mortels sur les lieux de vente et de stockage, pendant les transports sur motos, dans les camions et pirogues et surtout dans la circulation faisant des victimes innocentes. L'impuissance de l'Etat face à ces événements dramatiques se traduit bien dans les titres plus ou moins ironiques et sadiques de la presse qui met souvent à nue dans les divers reportages la résignation collective des autorités à divers niveaux. On pourrait citer quelques titres assez évocateurs comme : « Le Kpayo a encore braisé<sup>5</sup> », « Le Kpayo dicte royalement et parfois mortellement sa loi<sup>6</sup> » ou le mode de transport de ces produits qualifiés « de bombe roulante<sup>7</sup> » chaque fois que ce trafic crée des incendies ou des accidents mortels.

Un dispositif de contrôle social formel existe, avec pour objectif l'imposition et l'observance des lois, Arrêtés et textes réglementaires à travers des actions de communication, de sensibilisation et de répression. A la suite de Durkheim (1893) et dans la théorie du crime qu'il développe, on doit mettre l'accent sur la dimension

---

<sup>5</sup> Emission télévisée Actu Matin de Canal 3 du 9 Juillet 2010.

<sup>6</sup> Journal télévisé de 13 heures sur canal 3 Bénin du 18 Juillet 2010.

<sup>7</sup> Journal télévisé Actu matin sur canal 3 Bénin du 31 Aout 2010.

répressive et ses fonctions dans tout processus de contrôle social. Ceux qui transgressent ouvertement les règles acceptées par tous doivent être punis et il est essentiel que les sanctions exercées soient proportionnées à la gravité des crimes commis. Si les règles, comme les croyances et les valeurs qui les fondent, s'imposent d'abord de l'extérieur, il faut aussi que les sanctions tombent sur ceux qui les transgressent contribuant ainsi à ancrer le respect des règles chez les autres. Dans cette logique, l'Etat Béninois dispose de structures institutionnelles de lutte contre la fraude. Il s'agit de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI), des Forces Navales (FN) et des Forces de Police (DGPN) et de Gendarmerie (DGGN) chargées de l'imposition des règles établies. Celles-ci ne sont jamais parvenues à maîtriser le phénomène et on assiste plutôt à son expansion. Des commissions spéciales interministérielles ont été créées pour renforcer les actions répressives des structures traditionnelles de lutte. La dernière en date est la CONAMIP<sup>8</sup>, dont les actions, diversement appréciées, ont même provoqué un soulèvement populaire des acteurs dudit secteur à Porto-Novo le 18 Août 2006. On assiste depuis à un statu quo caractérisé par une intensification et une complexification du secteur et une attitude spectatrice de l'Etat, garant de l'ordre économique national. Il est tout aussi notoire d'observer d'un côté des avis et positions contradictoires qui sont sous-tendus par la perception sociale de cette réalité et de sa répression avec surtout la prédiction de l'échec des tentatives d'éradication, et de l'autre, la difficulté pour l'Etat d'adopter une position univoque au-delà des raisons évoquées par les acteurs qui induisent une diversité de représentations sociales. L'Etat, garant de l'intérêt collectif, qui devrait définir les grandes orientations et fixer les cadres d'actions semble se soumettre à d'autres injonctions sociales.

Le décalage entre les choix théoriques et les politiques répressives menées par les autorités qui justifient la persistance du phénomène et favorisent son expansion malgré sa dangerosité et ses désavantages, amène à s'interroger sur les causes en s'intéressant à ce que pensent réellement la société en général et les décideurs au

---

<sup>8</sup> CONAMIP: Commission Nationale d'Assainissement du Marché Intérieur des Produits Pétroliers.

sommet de l'Etat. Selon Bonardi et Roussiau (1999), « Les représentations sociales étant le fondement de la pensée agissante, l'analyse des représentations sociales est utile pour comprendre et expliquer la nature des liens sociaux, les pratiques sociales et les relations intra et inter groupes ». Dans cette optique, l'analyse des représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers prohibés et aux politiques répressives de l'Etat au Bénin apportera des éléments indispensables pour établir un constat : si les contenus des représentations sociales constituent une grille de lecture de la réalité sociale et des guides d'action contribuant à la construction de la réalité sociale, les différents éléments de ces représentations sociales au niveau de la société en général et des décideurs au sommet de l'Etat permettent l'étiquetage des activités et des actions de répression et fourniront alors des informations sur les mécanismes de construction de ce statut quo. Quels sont les éléments des représentations sociales liées au commerce parallèle des produits pétroliers prohibés et aux politiques répressives menées par l'Etat ? Comment influencent-ils la gestion des pratiques que constitue la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin ?

Afin de tenter de répondre à ces préoccupations, les hypothèses émises et les objectifs fixés sont les suivants :

### **I.1.1- Hypothèses**

#### **I.1.1.1- Hypothèse principale**

Les différentes politiques de répression des activités du commerce parallèle des produits pétroliers et dérivés au Bénin sont influencées par les représentations sociales et les enjeux qui se nouent autour de cette activité informelle.

### **I.1.1.2- Hypothèses secondaires**

- 1-** Les représentations sociales liées à la commercialisation parallèle induisent différents positionnements des acteurs sociaux et décideurs en fonction de conditions socio-relationnelles diverses ;
- 2-** le statut des acteurs en charge de la répression et leur positionnement influencent les politiques de répression adoptées par rapport au commerce parallèle des produits pétroliers ;
- 3-** l'efficacité des actions répressives dépend de l'adoption par l'Etat d'une stratégie univoque de répression.

### **I.1.2- Objectifs de l'étude**

#### **I.1.2.1- Objectif général**

Il s'agit de cerner les contraintes et les impératifs relatifs aux politiques répressives de l'Etat contre le commerce parallèle des produits pétroliers à travers les dynamiques des représentations sociales qu'il induit.

#### **I.1.2.2- Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

- 1.** présenter le contenu des représentations sociales relatives au commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin ;
- 2.** catégoriser les acteurs en charge de la régulation et de la répression du commerce parallèle des produits pétroliers et leur positionnement par rapport aux activités et à leur répression ;
- 3.** apprécier les différentes actions menées par l'Etat dans le cadre de la répression du commerce parallèle des produits pétroliers.

## I.2- Clarification conceptuelle

La multiplicité de sens que peut revêtir les concepts utilisés dans la présente étude impose la levée de toute équivoque. Il convient donc de les clarifier. Ainsi, cette partie du travail est consacrée à la clarification des concepts **de l'informel et du commerce parallèle, de la répression et des représentations sociales**.

Selon le dictionnaire Larousse 2009, le terme **informel** désigne ce qui n'obéit pas à des règles déterminées, qui n'a pas un caractère officiel. Ce terme peut donc s'appliquer à plusieurs domaines d'activités.

Il convient de noter que depuis quelques années, le terme secteur informel est de plus en plus en vogue dans les milieux sociaux, politiques, économiques et scientifiques. Sur le plan économique, il désigne toute activité économique spontanée, échappant en grande partie au contrôle de l'administration, souvent en marge des obligations légales, non recensées dans les statistiques officielles, bénéficiant rarement des activités promotionnelles de l'Etat. Dans le Dictionnaire de Sociologie, c'est tout ce qui, dans les pratiques sociales, échappe à la normativité et à la reconnaissance sociale. Pour le lexique d'économie DALLOZ, il désigne une économie souterraine, une activité économique non déclarée aux institutions de l'Etat chargées du recouvrement de l'impôt et des cotisations sociales. A travers le monde, c'est au début des années 1969 qu'il faut situer les origines de ce concept car c'est à cette période que la Conférence Internationale du Travail (CIT) lançait le programme mondial de l'emploi. Celui-ci avait en particulier pour objectif l'étude des causes de l'aggravation du chômage dans les pays du tiers - monde et l'examen des politiques susceptibles d'y remédier, (Kassongo, 2003).

Compte tenu de la multiplicité des définitions de ce concept et de son caractère pluridisciplinaire, et dans le présent travail, le terme de commerce informel sera utilisé comme celui regroupant en son sein toutes les activités économiques qui échappent aux réglementations en vigueur notamment celles les plus basiques à savoir :

immatriculation au registre de commerce, identification par les services fiscaux, tenue d'une comptabilité régulière et déclarée, non prise en compte des activités par les statistiques officielles etc.

**Le commerce parallèle** est l'un des aspects du secteur informel, qui de manière générale regroupe toutes les activités s'exerçant en marge de la légalité, sans respect des normes établies. Le secteur informel regroupe des activités que l'on peut qualifier aussi d'économies populaires, de souterraines, de contrebandes, de fraudes ou d'illicites. Le terme parallèle semble plus pertinent en ce sens que sociologiquement il est structuré. Il existe des règles claires auxquelles les acteurs doivent se conformer. Toute chose que récuse le terme informel. Le commerce parallèle des produits pétroliers ici regroupe toutes les pratiques d'approvisionnement, d'acheminement, de stockage, de distribution et de commercialisation desdits produits en marge du système formel règlementairement mis en place dans le domaine.

Sur le plan sociologique, qu'il s'agisse des pratiques informelles en général ou du commerce parallèle en particulier, c'est un comportement déviant. C'est la forme la plus visible et la plus répandue de la déviance dans la mesure où les individus ont intériorisé les buts (réussir dans la vie, assumer des rôles sociaux) mais n'ont pas les moyens et n'ont pas intériorisé les normes sociales établies pour parvenir à leurs buts. Ils vont donc partir vers une déviance afin d'acquérir d'autres techniques. Ils vont développer des conduites différentes pour arriver au même but donc des conduites déviantes. Cette vision s'inscrit dans la logique de la théorie de l'anomie de Merton (1965) où il postule que la déviance survient dans une société anomique. Il se situe dans le courant fonctionnaliste. L'anomie résulte des problèmes structurels (disjonction entre structure culturelle et sociale) et non des individus eux-mêmes. Les individus ont plusieurs manières de s'adapter dans cette société anomique. Cette forme de déviance est considérée par l'auteur comme innovation.

Mais dans une autre perspective, celle de Becker (1985), les pratiques informelles ou le commerce parallèle seraient, non plus une déviance mais une forme d'étiquetage. Il s'agit de la théorie de l'étiquetage développée dans son ouvrage

Outsiders. Ce qui est important, c'est qu'il s'intéresse aussi à l'autre volet, celui de la réaction sociale, c'est-à-dire aux personnes qui élaborent et font appliquer les lois (= les entrepreneurs moraux : personnes qui à un moment, partent en croisade pour la réforme des mœurs, et qui peut aboutir à des réformes de lois → nouvelle force de police qui exécute cette nouvelle loi). La déviance n'est pas une chose en soi, qui trouverait son origine chez la personne déviante ou le groupe déviant, mais plutôt une catégorie construite au cours des interactions entre ceux que l'on qualifie de déviants, les gens qu'ils fréquentent, ceux qui se chargent de faire respecter les normes (qu'elles soient légales ou culturelles). En un mot, « les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants » (Becker, 1985). On est en face de différentes théorisations de ce phénomène : les théories abordant la déviance comme un fait social (analyse du crime chez Durkheim, typologie des modes d'adaptation individuelle chez Merton), les théories analysant la déviance comme processus (théorie de l'étiquetage de Becker, analyse interactionniste du stigmatisme chez Goffman).

Ces deux conceptions de la même réalité permettent de mieux cerner certaines contradictions et contraintes liées aux politiques répressives des activités informelles et du commerce parallèle des produits pétroliers, actes considérés comme déviants méritant une répression.

En sociologie, la notion de **répression** est liée au concept contrôle social, lui-même lié aux concepts normes sociales et déviance. « Le contrôle social peut être défini comme l'ensemble des dispositifs employés dans une société pour assurer la cohésion sociale à travers le respect des règles édictées. [...] Le contrôle social s'exerce à différents niveaux dans la société (de la mère qui surveille son enfant aux vérifications d'identité pratiquées par les forces de police), de façon diffuse (le regard réprobateur d'un inconnu) ou par une instance spécialisée (le jugement prononcé par un tribunal). Ces types de contrôle social extrêmement variés renvoient ainsi à l'existence de normes diverses ». Les normes sociales peuvent être généralement

définies comme les principes et modèles de conduites acceptés et valorisés dans une société ou un groupe social donné; la déviance, enfin, correspond à la transgression d'une norme, qui s'accompagne le plus souvent d'une sanction. La notion de « contrôle social » étant trop souvent utilisée de façon indéfinie, sans que les acteurs du contrôle soient clairement nommés, il s'agit de proposer quelques éléments de réponse à la question : « Qui assure le contrôle social ? », en distinguant d'une part le rôle des institutions et des « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985), et d'autre part le contrôle social plus diffus s'opérant au fil des interactions de la vie quotidienne.

La répression fait partie du système de contrôle social que chaque communauté ou collectivité humaine érige. En effet, les passions humaines sont très diverses. Les désirs de l'homme ne semblent pas comporter de limites. Ses besoins croissent constamment, et plus rapidement que les moyens dont il dispose pour les satisfaire. Si les moyens légitimes font défaut, pourquoi ne pas recourir aux autres ? Aussi, n'existe-t-il pas un quelconque mécanisme régulateur inné. Depuis Malinowski (1926), on a cessé de croire que les hommes obéissent spontanément aux lois ou aux coutumes. « N'est-il pas contraire à la nature humaine d'accepter toute contrainte comme allant de soi, et a-t-on jamais vu un homme, qu'il soit civilisé ou primitif, se conformer à des réglementations et à des tabous désagréables, pénibles, voire cruels, sans y être forcé et contraint par une force qui dépasse ses moyens de résistance<sup>9</sup> ? ». C'est pourquoi bon nombre de sociologues pensent que c'est le contrôle social qui peut suppléer à ce manque d'inhibition. Les pulsions déviantes de chacun sont tenues en échec par ce que Durkheim (1923) appelait la contrainte sociale et ce que les sociologues contemporains désignent par les expressions « régulation sociale » ou « contrôle social ». Le contrôle social s'exerce quand, au moment de violer une loi un individu rencontre une résistance d'origine sociale qui l'empêche d'agir ou, au moins, le fait hésiter. La répression fait partie de la dissuasion, un des modes du contrôle social, outre le traitement, la morale, la justice et qui est fondée sur la force. On vise à soumettre les citoyens aux lois en leur inspirant une « crainte salutaire » ou en les rendant incapables de commettre des crimes ou des actes illicites. Par la menace et par

---

<sup>9</sup> Malinowski, 1926, *Crime and Custom in Savage Society*, page 12.

l'application effective du châtiment, on met les citoyens devant un choix : se soumettre ou encourir une peine. La véritable utilité de la peine étant plutôt de préserver l'intégrité de la règle menacée par l'infraction. Car la faute risque d'être connue, et alors elle fait scandale. Elle mine la crédibilité de la règle, et elle suggère que celle-ci n'a plus cours. Il est donc essentiel de neutraliser l'effet démoralisant de l'infraction. Il faut montrer au coupable, et surtout à tout le groupe, que la règle est toujours la règle, « qu'elle a toujours droit au même respect, en dépit de l'offense dont elle a été l'objet » (Durkheim, 1923). C'est précisément la fonction de la peine, aux yeux du père de l'école sociologique française : « contrecarrer l'action corrosive de l'infraction, réaffirmer l'autorité d'une norme qui vient d'être violée et démontrer que l'on reste toujours attaché aux valeurs mises en cause par la transgression. Si une telle réaction ne venait pas, si on fermait les yeux devant la faute, cette manifestation de tolérance risquerait d'être interprétée comme le signe que plus personne ne tient à la règle. En l'absence d'une volonté déterminée de défendre la règle morale, on se croira autorisé de conclure qu'elle n'est plus en vigueur. C'est en ce sens que, la peine est un blâme, c'est-à-dire essentiellement la réprobation d'une faute destinée à maintenir vivaces les convictions morales ou légales des membres d'un groupe ».

Cette appréhension de la répression permettra de faire le lien entre l'efficacité de cette dernière donc l'importance du contrôle social, sous ses formes formelles ou informelles, explicites ou implicites et la persistance du commerce parallèle des produits pétroliers prohibés considérés comme une déviance. Les sanctions explicites sont des sanctions exprimées (poursuites pénales, redoublement) alors que les sanctions implicites se caractérisent par des comportements spécifiques des individus ou des groupes sociaux, telles les réactions sociales.

Le contrôle social formel est assuré par des institutions. Le contrôle social informel est le fait des groupes sociaux ou des individus. Mais qu'il soit formel ou informel, le contrôle social, pour être efficace dépend de la détermination des acteurs en charge de son imposition, résultat de leurs perceptions et représentations de l'objet en cause.

C'est au sociologue français Durkheim (1858-1917) que l'on doit l'invention du concept de **représentation sociale**. Il abandonne la notion de représentation collective pour s'intéresser aux représentations sociales, il essaye de voir en quoi la production intellectuelle des groupes sociaux, joue un rôle dans la pratique sociale. Il propose la notion de représentation collective pour expliquer divers problèmes d'ordre sociologique. Selon Durkheim (1923) la société forme un tout, une entité originale, différente de la simple somme des individus qui la compose. En parlant de représentation collective, Durkheim (1923) fait apparaître une idée de contrainte sur l'individu : la représentation impose à l'individu des manières de penser et d'agir, et se matérialise dans les institutions sociales au moyen de règles sociales, morales, juridiques. On retiendra de Durkheim (1923), l'idée d'une supériorité des éléments sociaux : conscience collective, et représentation collective, sur les éléments individuels.

Selon Abric (1987), « la représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique ». Elles sont aussi « des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. Les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée<sup>10</sup> ». Plus concrètement, et selon Jodelet (1991) cette forme de connaissance comprend des éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, etc.. Dans un groupe social donné, la représentation d'un objet correspond à un ensemble d'informations, d'opinions, et de croyances relatives à cet objet. La représentation va fournir des notions prêtes à l'emploi, et un système de relations entre ces notions permettant aussi, l'interprétation, l'explication, et la prédiction. Travailler sur une représentation, c'est : « observer comment cet ensemble de valeurs, de normes sociales, et de modèles culturels, est

---

<sup>10</sup> Jodelet, 1991, Les représentations sociales, p. 36

pensé et vécu par des individus d'une société ; étudier comment s'élabore, se structure logiquement, et psychologiquement, l'image de ces objets sociaux » Herzlich (1969). C'est à Moscovici (1961), que l'on doit la reprise et le renouveau des acquis durkheimiens. Selon lui « les représentations sont des formes de savoir naïf, destinées à organiser les conduites et orienter les communications ». Ces savoirs naturels constituant les spécificités des groupes sociaux qu'ils les ont produits.

Les individus mobilisent des représentations sociales dans trois types de situations : lorsqu'il s'agit de donner un sens aux réalités observées / vécues (la représentation sociale éclaire, organise la réalité), d'incorporer des notions ou des faits nouveaux dans des cadres de pensée familiers (la représentation sociale permet d'intégrer la nouveauté), ou encore d'assurer les sens communs dans lesquels se reconnaît une société donnée (la représentation sociale relie et facilite la communication sociale).

Rapportée à l'objet de notre étude, la théorie et les méthodes d'étude des représentations sociales permettent d'aborder les représentations collectives au-delà de leur dimension mentale, en considérant leur ancrage et leurs effets sociaux, culturels, économiques et politiques. Une étude de contenu d'une représentation sociale, décrit ainsi des contenus partagés par un groupe social donné, à propos d'un objet afin d'identifier in fine ce qui fait consensus ou au contraire suscite des prises de positions antagonistes et influence les conduites dans un cadre d'actions donné.

En faisant ici le lien entre le commerce parallèle des produits pétroliers, la répression et les représentations sociales, ces dernières ont été considérées comme une dimension mobilisée dans l'analyse sociologique de la réalité, objet de cette étude. Les représentations s'appréhendent en termes de « principes d'action », « logiques d'actions » et de « dispositions ». Elles constituent des références dont disposent les acteurs, dont ils usent selon les situations, selon les autres acteurs, selon l'organisation spatiale. De là résulte une situation d'alternatives pour les acteurs, où le choix existe entre des principes contradictoires.

### I.3- Revue critique de la littérature

Tandis que l'informel a pendant longtemps été considéré comme une déviance ou une survivance de mécanismes « traditionnels », il est à présent de plus en plus envisagé de laisser s'étendre le champ de son intervention, pour les possibilités intéressantes qu'il ouvre en matière de création d'emplois et de dynamisation du développement. Ainsi, les institutions internationales qui, comme le Bureau International du Travail (BIT), s'étaient attachées à tenter d'évaluer le phénomène, mettent à présent en œuvre des politiques qui visent sa promotion.

La question du secteur informel et de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin a été diversement abordée par plusieurs auteurs avec des approches différentes et parfois contradictoires.

Kante (2002) analyse la segmentation et l'hétérogénéité du secteur informel, la flexibilité de ses modes de fonctionnement et la nature des liens entre le secteur formel et le secteur informel. Il tente de montrer l'incidence de la mondialisation, des politiques macroéconomiques et d'ajustement structurel, notamment la dévaluation du Franc CFA en 1994, sur l'économie informelle. Le rapport passe également en revue d'autres causes de l'informalisation de l'économie, en particulier le nombre très élevé des laissés-pour-compte du système scolaire, l'absence de débouchés pour les diplômés, l'influence des migrations internationales et l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Au total, ce rapport a tenté d'appréhender la problématique générale du secteur informel en Afrique subsaharienne francophone à partir d'informations disponibles sur les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, et Togo, en faisant référence, chaque fois que cela s'avérait pertinent, à des sous-ensembles socio-économiques qui permettent de mieux éclairer les analyses en

cours. Ce rapport apporte une contribution remarquable en ce qui concerne l'étude qualitative des acteurs.

Kassongo Mungongo (2003), après une analyse critique des différentes définitions du concept du secteur informel, a essayé de proposer une nouvelle définition du secteur informel en République Démocratique du Congo (RDC). A la lumière de certaines définitions inspirées des rapports du BIT, certains critères retenus il y a de cela trois décennies ne correspondent plus avec les nouvelles réalités socio-économiques de la RDC. Persister dans les schémas prédestinés ne serait qu'obstruction à l'imagination et à l'innovation, selon l'auteur. Il précise que le débat autour du concept secteur informel n'est pas récent. Il remonte au temps de l'application de celui-ci dans le domaine économique pour caractériser les activités de moindre importance, celles s'écartant de la loi et des normes de l'économie capitaliste, des activités illicites et contrebandières. Pour des raisons évoquées ci-dessus, le concept secteur informel n'a pas de définition claire, précise et neutre. C'est pourquoi s'inspirant de toutes les activités émanant de la petite économie, on le présente successivement comme un secteur non structuré, parallèle, souterrain. L'une des contributions essentielles de Kassongo Mungongo aura été comme il le précise lui-même, de fournir des éléments pour une redéfinition du sens. Il propose pour cela, de : relativiser, désidéologiser, contextualiser et redéfinir le secteur informel en RDC.

Avec cet auteur c'est le statut de l'informel qui est posé ainsi que les critères pour le reconnaître. Si cet ouvrage apporte des précisions sur les différentes conceptions et définitions du secteur informel en général, il ne dit pas assez sur les représentations sociales intériorisées par les acteurs-décideurs et leurs conséquences sur la gestion du phénomène.

Comment mettre le secteur informel à contribution pour réduire la pauvreté dans la ville de Kinshasa ? Voilà le questionnement et les préoccupations de Iyenda (2002). Dans son ouvrage, l'auteur analyse les fondements du secteur informel dans le cadre urbain et met en lumière les différentes fonctions et rôles joués par ce secteur dans le quotidien des habitants de Kinshasa. Il montre que l'observation, même rapide

des activités du secteur informel à Kinshasa en général et à Kalamu en particulier, permet de constater qu'elles deviennent de jour au jour des activités plus complexes et de plus en plus variables. Cette complexité fait naître de multiples problèmes qu'il faut résoudre afin de permettre son développement et l'épanouissement de ses acteurs. Il signale enfin que certaines dispositions doivent être prises et que c'est à ce prix que le secteur informel peut améliorer sa participation à la lutte contre la pauvreté qui frappe de plein fouet la population.

Cet auteur montre l'importance des activités informelles dans le milieu urbain et les fonctions remplies par ce secteur qui peuvent être source d'éléments représentationnels.

A l'instar d'Iyenda (2002), la question de la pauvreté se retrouve in fine dans les analyses de Bernarous (1995). Cependant, alors que le premier insiste sur les acteurs individuels, le second met en lumière le caractère macroéconomique et les rôles des politiques étatiques de réduction de la pauvreté. Il montre dans son analyse que pendant que les Etats concentrent leurs efforts à la recherche d'investisseurs extérieurs, l'on continue à omettre que les économies des pays en développement reposent essentiellement sur des activités informelles qui concernent une part extrêmement importante de la population.

C'est encore ce secteur qui est le principal pourvoyeur d'emplois, qui permet de créer un minimum de revenus et de richesses, et de fournir les principales opportunités d'insertion à une population très jeune. Parmi les questions que l'on doit se poser, il y a celle de savoir comment aider à l'évolution des entreprises de l'économie informelle pour leur permettre de se maintenir et d'améliorer le sort de la population qui en vit sans pour autant nuire au secteur formel ? Une stratégie de lutte contre la pauvreté a-t-elle un sens ou une chance de réussir si elle ne permet pas à la majorité des acteurs économiques d'accéder au financement, d'évoluer vers une plus grande maîtrise des techniques et des marchés, et de bénéficier d'un environnement institutionnel plus équitable ?

Cet auteur montre aussi l'importance de l'informel dans les pays africains. Il a permis essentiellement de cerner l'aspect de l'informel en tant que pourvoyeur d'emplois.

Afouda (1993) va déjà un peu plus loin dans la précision quant à ce qui concerne les acteurs de ce secteur. En réfléchissant sur le commerce parallèle des produits pétroliers, l'auteur montre que le développement du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin pose le problème du secteur informel dans le développement économique. Ce secteur, loin d'être désorganisé, non structuré, constitue plutôt une forme d'adaptation des populations béninoises à la rigidité de la gestion par l'Etat de l'économie nationale à travers le secteur dit moderne. De ce fait il apparaît une contradiction nette entre les préoccupations de l'Etat dont l'objectif majeur est l'augmentation des revenus indispensables à son bon fonctionnement et la volonté des populations soucieuses de l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit, d'une manière générale, de deux approches différentes : l'Etat proposant un développement par le haut et les populations un développement par le bas. Ce commerce a donc des fondements socio-économiques et politiques et constitue un bel instrument de régulation sociale et économique.

Cette analyse est loin des considérations éthiques et morales ainsi que des jugements de valeur visant à montrer le secteur informel comme le « mauvais » et le secteur formel comme le « bon ».

Cet auteur a montré les déterminants contextuels de ce secteur, les avantages et inconvénients du point de vue micro et macroéconomique. Par contre, il aborde de manière globale les acteurs du commerce informel des produits pétroliers et de leurs dérivés sans les catégoriser et sans analyser explicitement les obstacles à la gestion et à la maîtrise du phénomène.

Morillon (2005) analyse les fondements du trafic illicite des produits pétroliers au Bénin. Ce trafic entre le Bénin et le Nigéria, selon elle, constitue une des manifestations de l'orientation très spéculative de l'économie béninoise vers le captage

des rentes d'opportunité. En effet, l'évolution macroéconomique récente du Bénin, marquée par une croissance économique mal redistribuée et qui n'arrive pas à éradiquer la pauvreté, a conduit les acteurs à se replier sur des activités de contrebande. Du fait de la proximité du géant nigérian, une multitude d'acteurs s'est tournée vers le trafic d'hydrocarbures. Loin de légitimer un phénomène au demeurant déstructurant de l'économie nationale, son étude a plutôt cherché à analyser dans un deuxième temps les fondements du trafic à travers les facteurs géographiques et socioculturels, les politiques économiques, monétaires, les politiques d'approvisionnement et de distribution des produits pétroliers. La multitude des déterminants du trafic et leur enchevêtrement tendraient à expliquer la persistance et l'ampleur du phénomène. Elle a fait une étude de l'organisation de la filière et estimé les volumes brassés par le secteur. Du fait de la controverse qui porte sur les enjeux socio-économiques du trafic et face à l'ampleur du phénomène, son étude a cherché dans un dernier temps à déterminer si l'économie béninoise et les acteurs en présence subissaient des pertes du trafic ou au contraire engrangeaient des gains. Il ressort donc de ses analyses que le trafic illicite des produits pétroliers est un secteur très organisé qui brasse d'énormes quantités d'essence.

Ses déterminants sont socio-économiques, culturels et politiques avec d'énormes conséquences sur les plans économiques, environnementaux et sanitaires bien qu'il soit source d'emplois et de revenus pour les acteurs concernés. La maîtrise de l'informel des hydrocarbures passe par une bonne politique des prix des produits pétroliers, une bonne politique d'approvisionnement et de distribution, la reconversion des acteurs de l'informel.

L'ouvrage apporte des précisions sur les fondements géostratégiques et économiques du commerce illicite. Morillon (2005) évoque les acteurs comme une masse de gens indifférenciés, animés d'une vision commune. Or il semble et ceci est confirmé par nos données que les acteurs sociaux précisément identifiables dans ce secteur ne peuvent être présentés que de façon dynamique et dans une perspective

fortement différenciée et hétérogène. Les impératifs qu'il pose avant toute lutte contre le trafic apporte des éléments à la présente étude.

Igué et Soulé (1992) quant à eux s'intéressent dans leur ouvrage à un aspect du secteur informel qui est le commerce parallèle. Ils ressortent dans leurs analyses les fondements historiques du secteur informel, depuis la période précoloniale jusqu'après les indépendances et les différents produits qui ont participé au trafic. Ils ont fait ressorti de même les différents fondements du secteur informel, les réseaux marchands concernés et les avantages possibles à tirer de cette pratique sur les plans micro et macroéconomique sans nettement catégoriser les acteurs et leurs vraies logiques.

Montcho (2012), ressort de sa recherche, qui s'inscrit dans une perspective interactionniste, fonctionnaliste et de l'individualisme méthodologique, que cette vente joue un rôle, a une fonction sociale et est motivée par une décision individuelle (stratégie de survie ou opportunité d'affaire) qui finit par mettre en relation un nombre important d'acteurs qui sont en relation d'affaires. Son analyse sur les fondements de cette activité apporte certains éléments à cette étude.

Il existe une littérature abondante sur la question de l'informalité et du secteur informel. Elle a été axée beaucoup plus sur les questions de définitions, de concept, des fondements socio-économiques et des fonctions sociales de ce phénomène. La problématique liée à l'efficacité des politiques de lutte contre l'informel et surtout le commerce parallèle des produits pétroliers n'a pas été abordée de manière explicite. Tout en exploitant les analyses faites par ces auteurs et les résultats auxquels ils ont abouti, cette étude a été orientée vers la théorisation et l'identification du contenu des représentations sociales liées au phénomène, la manière dont elles influencent les acteurs de la régulation et de la répression de même que les politiques de lutte.

#### I.4- Perspective théorique de l'étude

On est tenté d'affirmer que l'émergence et la persistance du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin est le résultat de comportement individuel qui rentre dans les logiques et consciences collectives ce qui influence non seulement la définition d'une politique de répression claire mais aussi l'efficacité des actions répressives. En effet, tant au niveau des acteurs de la filière, de la population qu'au niveau de la puissance publique, détentrice du pouvoir régulateur surtout répressif, les discours à propos du commerce parallèle des produits pétroliers et de sa répression reflètent des éléments d'appréciation diversifiés, pertinents et parfois contradictoires mais agissants. En s'interrogeant sur les facteurs qui influencent les pratiques dans le cadre de la répression, cette recherche, penche sur les représentations sociales des différents acteurs. Plus précisément, elle vise à mieux comprendre les attitudes et les comportements qu'engendrent les représentations sociales liées à ce modèle de commerce, les relations qui se créent à propos et qui sont à l'origine des décisions politiques et de la réaction sociale. Dans cette optique, les théories des représentations sociales et de l'étiquetage, dans une approche constructiviste, apporteront des orientations théoriques et pratiques.

La théorie des représentations sociales (Moscovici, 1976) a donné lieu, dans les années 1980, à deux directions de recherche : la théorie du noyau central et celle des principes organisateurs. La première insiste sur le caractère consensuel de certains éléments des représentations sociales (Abric, 1994), et la deuxième sur les différences à partir des principes organisateurs d'une représentation sociale (Doise, 1990). Schématiquement, la théorie du noyau central, initiée par Abric (1994), considère qu'une représentation sociale est "un ensemble organisé de cognitions partagées par les membres d'une population homogène<sup>11</sup>" tandis que la théorie des principes organisateurs, proposée par Doise (1990), estime qu'il s'agit d'un ensemble de "principes organisateurs des différences entre des prises de positions individuelles<sup>12</sup>".

---

<sup>11</sup> FLAMENT, 1994, Structure, dynamique et transformation des représentations sociales p. 37.

<sup>12</sup> DOISE, CLEMENCE & LORENZI-CIOLDI, 1992, *Représentations sociales et analyses de données*, p. 8.

De façon non équivoque, c'est bien autour de la question du consensus que se noue le désaccord entre ces deux conceptions théoriques.

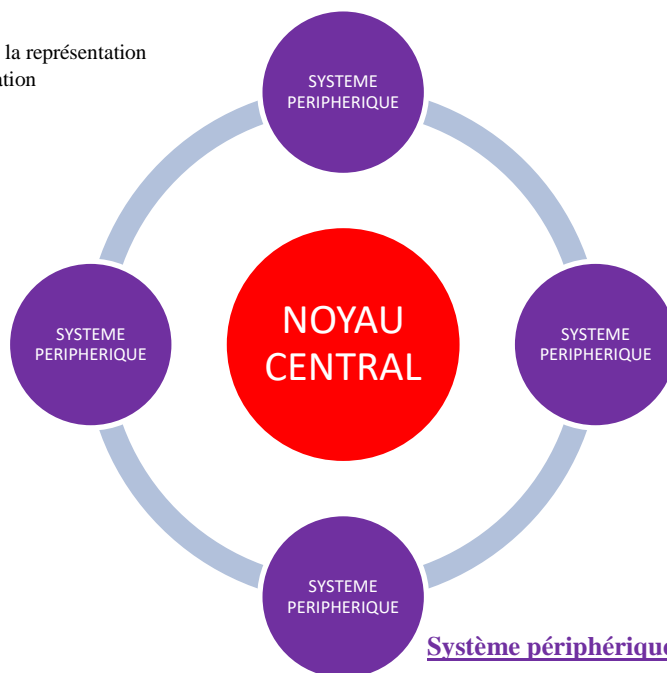
Pour la théorie du noyau central, en effet, les cognitions constitutives d'une représentation sont organisées autour d'un noyau qui détermine leurs significations et la nature de leurs relations. Il s'agit d'un sous-ensemble de la représentation, composé d'un ou de quelques éléments organisateurs et gestionnaires de sens qui se distinguent par leur forte stabilité et par leur caractère consensuel à l'intérieur d'un groupe donné. Selon cette conception, partager une représentation c'est partager un ensemble de croyances organisées autour d'un noyau commun par lequel se définit l'identité et l'homogénéité d'un groupe social. Les variations inter-individuelles prennent, quant à elles, place dans le système périphérique. Ce dernier est constitué de cognitions certes dépendantes du noyau mais dotées d'une souplesse adaptative autorisant des prises de positions individualisées. En d'autres termes, et de façon schématique, la position défendue ici est que, malgré le lien de dépendance qui unit le système périphérique au système central, il y a d'un côté le lieu du consensus (le système central) et de l'autre le lieu d'éventuelles divergences inter-individuelles (le système périphérique).

### NOYAU CENTRAL:

- Lié à la mémoire collective et à l'histoire du groupe
- Consensuel
- Définit l'homogénéité du groupe
- Stable, cohérent, rigide
- Résiste au changement
- Peu sensible au contexte immédiat

### Fonctions :

- Gère la signification de la représentation
- Détermine son organisation



- Permet l'intégration des expériences et des histoires individuelles,
- Supporte l'hétérogénéité du groupe, souple,
- Evolutif,
- Sensible au contexte immédiat

### Fonctions :

- Permet l'adaptation à la réalité concrète,
- Permet la différenciation du contenu,
- Protège le système central

## **Schéma 1 : Structure d'une représentation sociale**

*Source:* Conçu à partir des données théoriques sur les représentations sociales, Juillet 2011.

Pour la théorie des principes organisateurs, ce sont justement ces divergences inter-individuelles qui permettent de repérer quels sont les principes qui organisent la représentation. En d'autres termes, toute représentation est perçue comme un ensemble de prises de positions divergentes à propos d'un certain nombre de principes généraux qui constituent l'ossature de la représentation. Dans cette perspective, ce ne sont donc pas les croyances qui sont partagées mais plutôt les questions autour desquelles

s'affrontent ces croyances : "ce qui peut être consensuel, dans une certaine mesure, ce sont les enjeux, les repères par rapport auxquels on prend position<sup>13</sup>".

Si pour la théorie du noyau ce qui importe c'est de découvrir ce qui rassemble les membres d'un groupe donné, pour la théorie des principes organisateurs, l'important est de mettre à jour les principes à propos desquels ils divergent.

En proposant le modèle bi-dimensionnel des représentations sociales, Moliner (1994; 1995) a tenté d'intégrer ces deux conceptions théoriques dans un ensemble explicatif unique (Moliner, 1995). Le postulat sur lequel se fonde ce modèle est que le consensus dont il est question dans la théorie du noyau est un consensus fondé sur la signification de l'objet alors que les divergences auxquelles s'intéresse la théorie des principes organisateurs se fondent sur l'évaluation de cet objet. Dès lors, on peut tout à fait envisager qu'un même principe organisateur puisse générer des prises de positions à propos desquelles il y a consensus entre les membres d'un groupe donné et d'autres à propos desquelles il y a divergence.

La question qui se pose toutefois est de savoir ce qui, dans ces conditions, permet de spécifier et de définir l'identité propre des différents groupes sociaux concernés par un même objet: deux représentations sont-elles différentes parce qu'elles ne s'organisent pas autour des mêmes principes organisateurs ou bien parce que les lieux de consensus d'un même principe organisateur divergent d'un groupe à l'autre?

Selon Doise (1990), ce sont bien les prises de positions exprimées à propos d'une question donnée qui dépendent des appartenances sociales et des situations dans lesquelles elles sont produites. "Cette double source de variation génère une multiplicité apparente de prises de positions qui sont pourtant produites à partir de principes organisateurs communs". En d'autres termes, plusieurs groupes sociaux peuvent partager les mêmes "points de référence" mais se différencier au niveau des prises de positions qu'ils adoptent à propos de ceux-ci. Ce sont donc ces prises de

---

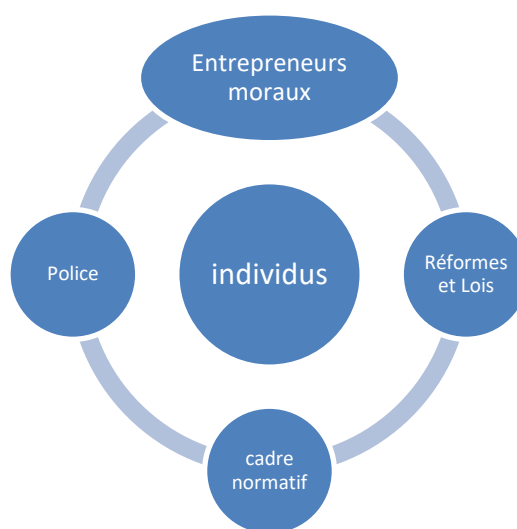
<sup>13</sup> DOISE, CLEMENCE & LORENZI-CIOLDI, 1992, *Représentations sociales et analyses de données*, p. 245.

positions différenciées et non les points de référence dont elles sont issues qui permettent de définir l'identité de chaque groupe par rapport aux autres. Si à l'intérieur de chacun des groupes ces prises de positions peuvent être consensuelles ou non, on peut postuler que deux représentations seront différentes si leur lieu de consensus respectif (i.e. leur système central) est différent, bien que ces lieux de consensus relèvent d'un même principe organisateur.

Cette approche paraît pertinente pour cette étude car elle permet de comprendre le fondement des positions des gestionnaires du commerce parallèle des produits pétroliers et leurs comportements dans le processus de répression de cette activité qui représente un enjeu certain pour les populations concernées. L'enjeu constitue une condition nécessaire à l'émergence d'une représentation sociale structurée (Moliner, 1993). C'est parce que, les théories des représentations sociales, ancrent les représentations dans leurs contextes et font dialoguer représentations et pratiques qu'elles sont retenues pour cette étude. L'objectif étant de relier l'existence des représentations et leur contenu (celle des acteurs à propos du commerce parallèle des produits pétroliers) à des pratiques et comportements (réactions sociales, définitions des stratégies et actions répressives) qui justifient la persistance d'un phénomène (le commerce parallèle des produits pétroliers) et ce, dans un contexte spécifique (socio-économique, socioculturel et politique du Bénin).

On sait depuis les théories interactionnistes de la déviance que l'accent doit être aussi mis sur l'interdépendance logique entre les actes et les jugements que les gens portent sur eux. La déviance est une forme d'activité collective, qui doit être étudiée sous toutes ses facettes au même titre que n'importe quelle forme d'activité collective. C'est la théorie de l'étiquetage développée par Becker (1963). Selon lui, la déviance n'est pas une chose en soi, qui trouverait son origine chez la personne déviante, mais plutôt une catégorie construite au cours des interactions entre ceux que l'on qualifie de déviants, les gens qu'ils fréquentent, ceux qui se chargent de faire respecter les normes (qu'elles soient légales ou culturelles) etc. En résumé, « les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en

appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants ». Ce qui est important, c'est qu'il s'intéresse aussi à l'autre volet, celui de la réaction sociale, c'est-à-dire aux personnes qui élaborent et font appliquer les lois (= les entrepreneurs moraux : personnes qui à un moment, partent en croisade pour la réforme des mœurs, et qui peut aboutir à des réformes de lois → nouvelle force de police qui exécute cette nouvelle loi).



### **Schéma 2: Individu et cadre normatif**

*Source:* enquête de terrain, Décembre 2011.

La théorie de la déviance dans la logique d'étiquetage, repose sur quatre postulats :

1. La nature de la déviance. On considère que celle-ci est simplement le résultat d'un processus d'étiquetage. Est déviant ce que les gens définissent ainsi.
2. Le processus au terme duquel les actes et les personnes sont étiquetés. On met en relief le fait que les règles ne s'imposent pas comme des absolus, mais sont créées sous la pression d'« entrepreneurs moraux » (Becker, 1963), ce qui donne lieu à la création de nouvelles formes de déviance. Par la suite, ces règles sont

appliquées sélectivement à certaines personnes qui deviennent ainsi des déviants.

3. La nature de la réaction sociale. On a surtout souligné le caractère stigmatisant de certaines réactions sociales. C'est ainsi que Mead (1918) montrait que, au cours du procès pénal, on départage les individus qui doivent être considérés comme des membres en bonne et due forme de la société de ceux qu'on doit exclure<sup>14</sup>. La condamnation apparaît dès lors comme une forme de bannissement par lequel le coupable est désigné à l'hostilité de la collectivité.
4. L'effet de la réaction sociale. On a voulu montrer que cette réaction amplifie la déviance de ceux qui la subissent.

Les aspects « la nature de la réaction sociale » et « l'effet de la réaction sociale » nous intéressent ici dans la mesure où les représentations sociales des populations, liées à ce commerce et à sa répression fondent l'appréciation sociale et l'étiquetage à leurs propos qui influencerait l'efficacité des actions répressives.

L'approche interactionniste et constructiviste adoptée dans cette étude aura une double tâche de clarification et de complexification, en incluant dans l'analyse, un large ensemble de personnes, d'événements et de faits.

## **I.5- Pertinence de l'étude**

Des raisons subjectives et objectives justifient le choix de ce sujet.

---

<sup>14</sup> MEAD, G.H. (1918), The psychology of punitive justice, The American Journal of Sociology, XXIII, pp. 577-602.

### **I.5.1- Raisons subjectives**

Ce qui a subjectivement fondé le choix de cette problématique, c'est l'attachement à l'importance de la régulation et du contrôle social. Il paraît essentiel d'affirmer qu'aucune société humaine ne peut fonctionner harmonieusement et prospérer sans des règles et des lois, fondées ou pas sur le consensus, mais qui paraissent justifiées dans leur arène et indispensables pour l'intérêt collectif. C'est un aspect important dans la dualité de l'action humaine, qu'elle soit stratégique, communicationnelle ou relationnelle. Une fois adoptées, avec leurs fonctions implicites et explicites, les règles et lois doivent être respectées ou imposées. La difficulté à réagir efficacement contre le commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin d'où sa persistance et son extension avec des conséquences manifestes à plusieurs égards, fonde cette approche scientifique et socio-anthropologique.

### **I.5.2- Raisons objectives**

Les motifs souvent avancés pour justifier la persistance du commerce informel et l'inefficacité des actions répressives s'inscrivent souvent dans un déterminisme trop simpliste basé sur l'argument des forces répressives en présence. Le secteur économique joue un rôle primordial dans le développement socio-économique d'un pays, considéré dans ses processus et finalités d'où l'importance de la maîtrise des décisions et des comportements individuels ou collectifs des acteurs économiques.

Les productions scientifiques, constituant des bases objectives pour les décideurs à tous les niveaux, l'éclairage qu'apporte cette étude permet de mieux appréhender l'informel en général, de dépasser le seul modèle économique en tenant compte du contexte socioculturel, de considérer le commerce parallèle des produits pétroliers prohibés et de leurs dérivés, comme monde de représentations, exigeant une réorientation de l'idéologie qui sous-tend les actions répressives.

## I.6- Présentation du milieu de l'étude

Ancienne colonie française, la République du Bénin, située dans la partie subsaharienne du continent africain est le cadre de notre étude. Avec une superficie de 114 763 km<sup>2</sup> (depuis 2007), le pays a obtenu son indépendance le 1<sup>er</sup> août 1960. Sa population, en croissance continue, 2,977 % en 2008, est estimée à environ 80 hbts/km<sup>2</sup> et sa capitale est Porto-Novo. Elle est classée parmi les pays en voie de développement.

La République du Bénin est limitée au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la République Fédérale du Nigéria, au Nord par les Républiques du Niger et du Burkina Faso. Avec douze (12) départements, le Bénin voit croître considérablement sa population urbaine surtout dans ses grandes villes que sont Cotonou, Abomey-calavi, Porto-Novo, Abomey, Djougou, Natitingou, Parakou, Kandi, Lokossa, Dassa-Zoumè, Savè, et beaucoup d'autres villes frontalières avec le Nigéria, sources de diverses opportunités économiques.

La diversité socioculturelle et ethnique est très marquée et répartie à travers le pays avec une dominance Fon et Yoruba au Sud du pays. Ces derniers sont fortement impliqués dans les activités commerciales sur la côte et dans les zones frontalières. Les religions importées comme le christianisme et l'islam occupent une bonne place dans cette mosaïque culturelle. Cependant, elles n'ont jamais réussi à faire disparaître totalement les cultures ancestrales, encore moins, les pratiques traditionnelles.

Le relief du pays est fait de plaines au Sud, de plateaux au centre et devient plus ou moins montagneux au Nord (l'altitude 800 m), avec des faunes et des flores riches et diversifiées. Situé dans une zone intertropicale, son climat est chaud et humide, avec relativement peu de pluie. Au sud on note quatre saisons dont deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses avec des températures comprises entre 20°C et 38°C. Le Nord dispose de deux saisons, une saison sèche et une saison pluvieuse avec des températures entre 10°C et 42°C. La situation géographique du Bénin lui

offre naturellement un cadre physique favorable aux activités agricoles notamment le relief, le climat, le système hydrogéologique, le sol et la végétation.

La République du Bénin, royaume du Dahomey d'alors, a connu une histoire politique très mouvementée et marquée par plusieurs coups d'Etat entre 1960 et 1972. De 1972 à 1989 le pays a été dirigé par un régime marxiste-léniniste. Cette instabilité politique et ce mode de régime d'Etat dominé par la dictature n'ont pas permis la mise en place d'une très bonne vision de développement adaptée au contexte social. Il en résulte un modèle économique qui n'a pas pu promouvoir un réel développement socio-économique approprié. Aussi, le pays a-t-il connu des programmes d'ajustement avec des licenciements et un système éducatif qui concilie difficilement formation et emplois directs donc source de chômage.

A partir de 1990, il devient République du Bénin à la faveur d'une conférence nationale des forces vives de la nation : c'est le début de la période du renouveau démocratique. Depuis cette période, le Bénin s'est engagé sur la voie d'une démocratie apaisée où l'alternance démocratique s'observe avec des modèles et programmes de développement économique qui tardent à montrer leurs impacts. En effet, le tissu industriel est pratiquement inexistant. De ce fait, l'économie est essentiellement basée sur les activités de service (Primaire : 35 %, Secondaire : 15 %, Tertiaire : 50 %) et sur l'agriculture qui emploie plus de 60 % de la population active. Les activités commerciales jouent aussi un rôle important car les opportunités d'affaires deviennent de plus en plus accessibles et constituent des sources alternatives de revenu pour le béninois dans un contexte d'absence totale d'Etat-providence et donc de manque de système de sécurité et d'assistance sociales en cas de difficulté d'insertion professionnelle, de manque ou de baisse de revenus. Cette situation s'aggrave de plus en plus à cause du délaissement des activités agricoles qui ne motivent plus, ce qui entraîne un exode vers les centres urbains, incapables d'offrir, à leur tour, des conditions de vie satisfaisantes par manque d'urbanisation et défaut d'industrialisation.

Un fait déterminant dans cette étude est la proximité du Bénin avec la République Fédérale du Nigéria. En effet, le Bénin partage toute sa frontière Est avec

ce géant d'Afrique et communique facilement avec elle notamment par les voies routières, fluviales et maritimes. Les deux pays ont une ouverture maritime sur l'Océan Atlantique et sont innervés par des fleuves, lagunes et lacs communs. Les échanges économiques entre les deux voisins sont alors fréquents et importants. Cette proximité géographique constitue une grande opportunité vue les potentialités industrielles et économiques du Nigéria. Ce dernier est un grand producteur et exportateur de pétrole. Quant au Bénin, il importe la totalité de sa consommation, ne produisant pas ce produit. Les prix des produits pétroliers dans le secteur formel sont entièrement dépendants de la fluctuation des prix sur le marché international et de la politique socio-économique de l'Etat béninois dans ce secteur.



*Photo 1*: Situation géographique du Bénin dans la sous-région et le flux des échanges pétroliers avec la République Fédérale du Nigéria.

*Source* : cliché Image TerraMetrics, février 2010.

Pour des raisons pratiques liées aux contraintes et impératifs inhérents à la nature de la recherche (faisabilité de la recherche, réduction du temps et du coût), les enquêtes ont été circonscrites à certaines grandes villes cosmopolitiques du Bénin que sont Cotonou, Porto-Novo, Sèmè, Ouidah, Abomey et Abomey-Calavi, Parakou. Elles constituent non seulement des villes carrefour mais sont de plus suffisamment multiculturelles, commerciales et représentatives de la diversité socio-économique, politique, culturelle et ethnique du Bénin. Elles sont aussi les lieux de concentration des grandes administrations déconcentrées de régulation et de répression.

## **Chapitre II: Approche méthodologique de l'étude**

« Je réussis tout à l'aide d'un seul principe : la méthode » dixit Confucius<sup>15</sup> qui stipule ainsi l'importance de la méthode dans l'accomplissement de toute entreprise humaine, qu'elle soit manuelle ou intellectuelle, théorique ou pratique mais surtout scientifique. L'esprit humain se trace, à travers la méthode, un chemin qu'il suit et le long duquel, il organise l'ensemble des opérations à exécuter pour que l'objectif soit atteint. La démarche méthodologique qui a servi pour l'étude se décompose en quatre étapes majeures.

- La recherche documentaire ;
- La constitution de la base de l'étude et la formulation des outils de collecte de données ;
- Les enquêtes de terrain ;
- Le dépouillement et l'analyse des résultats de terrain.

### **II.1- Nature de l'étude**

La dimension socioculturelle des questions de conformité aux normes en vue de la réalisation des objectifs de développement est d'une importance fondamentale au regard de la configuration des acteurs en jeu et des différentes logiques qui sous-tendent leurs stratégies et positionnements. Dans cette approche, les techniques utilisées pour mieux appréhender le réel dans le cadre de cette recherche ont tenu compte du savoir populaire et du discours de l'acteur. La nature de l'étude part du principe selon lequel les représentations et les pratiques sociales des communautés ont une grande incidence sur les politiques et les stratégies gouvernementales. Il importe donc de les identifier pour mieux apprécier leur impact.

Il s'agit d'une approche qualitative qui repose sur un travail d'interprétation et d'analyse de données, que sont les discours lors des entretiens et les réponses aux

---

<sup>15</sup> Confucius (vers 551-479 avant J-C ), Lettre et philosophe chinois.

questionnaires obtenus auprès des acteurs afin d'obtenir des éléments tels que les opinions, les croyances et les informations relatives à la commercialisation parallèle des produits pétroliers.

Les démarches adoptées appartiennent à l'ensemble de méthodes dites qualitatives reposant principalement sur les capacités d'empathie et de compréhension (Mucchielli, 1991). L'utilisation de ces méthodes a respecté certains critères scientifiques, notamment ceux de validité et de fidélité.

Cependant, les données quantitatives ne sont pas totalement absentes. Elles ont été utilisées dans le but de préciser quelques aspects quantitatifs et en donner les mesures au besoin.

## **II.2- La recherche documentaire**

On ne peut pas prétendre que la problématique du sujet n'a jamais été abordée surtout au niveau des différentes thématiques y afférentes. Par conséquent, il a été procédé à des lectures afin de s'imprégner des différents écrits dans leurs divers aspects. Les différents centres de documentation et bibliothèques parcourus, les documents exploités et la nature des informations recueillies sont résumés et présentés comme l'indique le tableau suivant.

**Tableau I : Synthèse des centres de documentation visités et des informations collectées**

Centres de documentation	Documents exploités	Types d'informations recueillies
Centre de documentation de la FLASH (UAC)	Mémoires soutenus et revues (périodiques)	Méthodologie et techniques de recherche, travaux antérieurs sur les différentes thématiques relatives à l'informalité et commerce parallèle des produits pétroliers.
Institut Français et son espace documentaire	Ouvrages généraux, revues et périodiques	Informations relatives à la question des économies informelles, souterraines, populaires et les pratiques y afférentes.
Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MCIPME)	Documents et textes réglementaires, documents statistiques et rapports de réunion de la CONAMIP	Informations sur les politiques nationales économiques, les orientations, les stratégies de lutte contre les fraudes et le commerce parallèle des produits pétroliers, statistiques sur le secteur pétrolier formel.
INSAE	Données socio démographiques	Données statistiques
Internet	Ouvrages généraux, articles et publication	Informations relatives à la problématique de l'informel.

*Source : Enquête de terrain, juillet 2011.*

L'objectif principal de cette première étape est de faire une revue critique de la littérature afin de percevoir l'état des connaissances relatives au sujet. Les différents documents exploités dans ces centres ont abordé des aspects aussi divers que variés ayant trait à la question de l'informel et des économies souterraines dans le monde, en Afrique et au Bénin : les domaines concernés par les pratiques informelles, les

inconvenients et les avantages des pratiques informelles, leurs apports productifs ou non, la possibilité de leur mesure et de leur intégration dans les statistiques économiques nationales, les relations entre les pratiques informelles, l'environnement culturel, la pauvreté et l'éducation, leur maîtrise et réglementation.

Cette recherche documentaire a également permis d'explorer des sujets plus spécifiques de certains auteurs relatifs au milieu d'étude et ce, en dépit de l'inexistence presque totale d'études appropriées et spécifiques sur la problématique.

Enfin, mentionnons que cette phase documentaire a été transversale à toutes les autres étapes de l'étude. Cette transversalité se justifie par le fait qu'au cours de l'étude, il est souvent arrivé de recourir à des données secondaires pour apporter des précisions sur certains aspects de l'analyse. Les informations recueillies sont complétées par des sources orales.

### **II.3- Sources orales**

Diverses sources orales ont été exploitées aux différents stades de l'étude. Des personnes ressources concernées par cette étude ont été ciblées sur la base de leur connaissance du problème et de leurs expériences. Des discours et des témoignages ont été recueillis auprès d'individus perçus comme des informateurs-clefs pour la recherche, des informateurs occupant des positions déterminantes dans la régulation et la répression du commerce parallèle ou des observateurs, acteurs directs ou indirects : cadres intellectuels, notables, édiles, responsables d'associations locales. Ils ont fourni des données capitales sur des perceptions diverses et les croyances et opinions élaborées et diffusées au sein de la société béninoise à propos de la commercialisation parallèle des produits pétroliers.

Certaines émissions, des journaux et des documentaires radio-télévisuels, suivis sur les radios et télévisions nationales ou internationales, ont pourvu aussi d'éléments qui ont participé à la compréhension et aux interprétations afin de dégager les facteurs

qui favorisent les acceptations, les refus, les condamnations, les différents positionnements des acteurs, les révoltes et mouvements sociaux.

Ces différentes sources d'informations, documentaires ou orales, ont permis enfin de mieux réorienter la recherche, d'avoir une meilleure connaissance des concepts et perceptions en cours afin de cerner divers aspects socio-anthropologiques relatifs au sujet. « Puisqu'il s'agit d'étudier un fragment particulier de la réalité sociale et historique, un objet social, de comprendre comment il fonctionne et comment il se transforme en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les mécanismes, les processus, les logiques d'action qui le caractérise » (Bertaut, 1007, p.7), elles ont aidé à mieux définir les bases de sondages et à sélectionner les techniques et outils de collecte de données.

## **II.4- Echantillon, techniques et outils de collectes**

### **II.4.1- Population de l'étude**

La population de cette étude est constituée par des acteurs impliqués ou non dans les activités au sein du secteur, concernés par son fonctionnement ou ses conséquences :

- les structures de l'Etat chargées de la régulation des activités commerciales ;
- les structures de l'Etat chargées de la définition des politiques de la répression ;
- les structures de l'Etat chargées de la conduite des actions répressives ;
- le pouvoir judiciaire et législatif ;
- les acteurs du commerce formel et informel ;
- les consommateurs des deux secteurs ;
- les membres de la société civile ;
- les leaders d'opinions et des personnes ressources.

## **II.4.2- Echantillonnage**

L'étude étant fondamentalement qualitative, la constitution de la population de l'étude a été faite par une méthode non probabiliste basée sur le principe du "choix raisonné".

### **Critères de choix des enquêtés**

Les critères de choix ont été retenus de la façon suivante : être

- d'un domaine d'activités ou de responsabilités lié à la régulation commerciale au niveau de l'Etat ;
- d'un domaine d'activités et de responsabilités lié à la lutte contre la fraude dans les structures étatiques ;
- acteur dans le secteur formel et informel de commercialisation des produits pétroliers ;
- consommateur des produits pétroliers dans le formel ou l'informel ;
- décideurs politico-administratifs et leaders d'opinion.

### **Choix des enquêtés**

Pour qu'il y ait persistance et intensification des activités parallèles de commercialisation des produits pétroliers, il faut réunir deux faits. D'une part des acteurs qui persistent dans la distribution de ce produit qui a une importance capitale dans la vie socio-économique et, d'autre part, une flexibilité dans les politiques et stratégies régulatrices de l'Etat, ce qui influence la conformité aux réglementations en vigueur et leur imposition systématique. Pour comprendre cette flexibilité à travers les différentes logiques qui la sous-tendent, l'enquête a été plus centrée sur les structures de l'Etat et des informateurs-clés (jeunes, vieux, hommes, femmes, actifs, non actifs) au sein de la société globale.

La méthode utilisée pour le choix des informateurs-clés étant celle du choix raisonné, les différentes structures ont été ciblées à travers des représentants (le responsable en priorité) et compte tenu de leur organisation. La même méthode a été appliquée aux acteurs du secteur formel et informel et aux décideurs politico-administratifs. Ils ont été repérés au cours d'une enquête de repérage. Quant aux consommateurs et aux membres de la société en général, on a procédé par quota. Le souci a été surtout d'essayer d'obtenir une hétérogénéité socioprofessionnelle et socioculturelle bien représentative pour répertorier une gamme variée d'opinions, de croyances et d'informations assez caractéristiques du contexte avec les conflits, les négociations, les alliances, les constitutions de groupes stratégiques à géométrie variable, les relations sociales multiples entre différents acteurs sociaux et les réseaux mis en place. Enfin certains enquêtés ont été progressivement ciblés à chaque étape du processus. C'est pourquoi, l'échantillon élaboré au cours de la phase de préparation a connu une modification à la phase de pré-enquête pour s'étoffer au cours de l'enquête proprement dite.

Somme toute, l'échantillon de la présente étude a progressé avec le principe de saturation, avec pour indication la non variation des informations recueillies et la redondance dans les discours. Au total, **153 acteurs** ont été approchés.

**Tableau II : Répartition statistique de l'échantillon des acteurs concernés par l'étude**

Catégories d'acteurs	Structure	effectif	observations
<b>Responsables de structures de régulation et de répression</b>	Structure de régulation	<b>06</b>	Ministère du commerce, Ministère de la justice, la douane
	Structure de répression	<b>10</b>	Ministère du commerce, Ministère de la justice, la Douane, les Forces Navales, la Police, la Gendarmerie, les Sapeurs pompiers

<b>Les acteurs du secteur formel</b>	Organisation syndicale	<b>12</b>	Groupement National des Revendeurs Agréés des Produits Pétroliers du Benin (GNRAP), Groupement Professionnel des Pétroliers (GPP),
	Sociétés agréées	<b>10</b>	SONACOP, TOTAL, SHELL, ORYX
<b>Les acteurs du secteur informel</b>	Groupement de vendeurs	<b>05</b>	Association des importateurs et vendeurs
	Acteurs directs et indirects	<b>40</b>	Importateurs, vendeurs, revendeurs, transporteurs, chargeurs, gardiens
<b>Les consommateurs</b>	Structure formelle	<b>10</b>	Hommes, femmes, salariés, non salariés, privés
	Structure informelle	<b>20</b>	Homme, femme, salarié, non salarié, privé
<b>Les élus</b>	Structure locale	<b>10</b>	Maires, chefs d'arrondissement, délégués
	Structure parlementaire	<b>5</b>	Députés
<b>Les leaders d'opinion</b>	Les sages	<b>10</b>	Fonctionnaires retraités, chefs traditionnels, leaders d'opinion, notables
	Chefs religieux	<b>10</b>	Catholiques, musulmans, religions traditionnelles, animistes, athées
<b>Les responsables d'organisation de la société civile</b>	ONG, personnes ressources	<b>05</b>	Economistes, juristes, psychologues, chercheurs, politiciens, politologues, historiens
<b>TOTAL</b>		<b>153</b>	

*Source: Enquête de terrain, juillet 2011.*

### **II.4.3- Techniques d'investigation et outils de collecte de données**

Plusieurs techniques ont permis la collecte des données sur le terrain auprès de l'échantillon. Il s'agit d'une palette d'outils qui constitue la garantie du recueil de données riches et pertinentes, malgré le coût engendré (temps, investissements sur le terrain) : l'étude documentaire, l'enquête par questionnaire, l'entretien individuel et collectif, l'observation, et les récits biographiques.

L'étude documentaire a constitué à l'analyse d'un corpus textuel formé par des articles de presse, des documents institutionnels (les comptes rendus de réunions, les rapports, les dossiers d'archives d'associations et de commissions), des récits autobiographiques qui sont des documents préalablement produits par différents acteurs sociaux sans notre intervention. Elle a permis de noter l'écart différentiel entre "ce qui est dit" et "ce qui est fait" et a fourni des arguments politiques et scientifiques, des données capitales sur les perceptions et positionnements au sein de groupes particuliers. Ces documents sont étudiés en complément à d'autres sources d'informations.

L'entretien et les questionnaires ont été les méthodes principales de collecte de données lors de cette étude. Ils ont été mis en place dans des situations inter-individuelles ou bien dans des situations de groupe et ont permis de recueillir les éléments suivants relatifs à la commercialisation des produits pétroliers et de leurs dérivés :

- des descriptions de faits, de situations ou de pratiques ;
- des évaluations précises de cet objet par le sujet (opinions et attitudes) ;
- des explications approfondies sur les motifs de ces évaluations.

Les entretiens structurés ont été individuellement appliqués aux acteurs clés (personnes ressources, responsables des structures institutionnelles et des services techniques, responsables du secteur formel et informel, responsables politiques, élus locaux, etc.) sur la base de guides d'entretien appropriés. Ceci leur a fourni une plus

grande liberté d'expression et a permis de recueillir toutes sortes d'informations concernant les implications de ce commerce dans différents domaines, les politiques et stratégies du pouvoir public, les réponses et perceptions sociales de cette activité, les jeux de positions et de rôles, les valeurs en cause.

L'enquête par questionnaire et les entretiens collectifs ont concerné la population, les acteurs du secteur informel, les consommateurs des produits. Cette technique a aidé à recueillir des informations précises telles que : les enjeux en cause, leurs perceptions du comportement répressif de l'Etat, les stratégies et les relations avec le pouvoir politique.

Enfin, puisqu'il s'agit de perception, de croyances, d'opinions et de positionnement, certaines techniques ont été employées pour enquêter auprès des populations peu familières avec les expressions discursives et les approches interrogatives comme les associations, les entretiens ou les questionnaires. Il a été utilisé alors la technique de la planche inductrice et les desseins.

L'ensemble de ces techniques et outils de collecte de données a été adapté au niveau de profondeur souhaité, du plus immédiatement accessible au sujet interrogé (faits, comportements), à des niveaux plus psychosociologiques et profonds (opinions, attitudes, motivations).

## **II.5- Enquêtes de terrain**

### **II.5.1- Pré-enquête**

Elle a servi à repérer les points-clefs et les informateurs importants. Les activités menées lors de cette phase regroupent la lecture et l'analyse de documents divers (notamment les études faites sur le sujet), l'étude des caractéristiques objectives du cadre de l'étude, la réalisation d'entretiens avec des personnalités extérieures ou des informateurs.

Elle s'est déroulée séquentiellement et a aussi permis de tester sur un échantillon réduit les outils d'enquête afin d'améliorer leurs contenus.

## **II.5.2- Enquête proprement dite**

La mise en œuvre de l'enquête dans le cadre de l'étude a impliqué l'utilisation des techniques variées de recueil d'informations retenues et validées à la phase de pré-enquête. Elle a permis de collecter les informations auprès de l'échantillon défini. L'enquête a été structurée en deux grandes phases. La première phase a été consacrée à l'entretien avec les informateurs-clefs, les agents des services techniques et les personnels des institutions ciblés pour le compte de l'étude. La dernière étape a été destinée à l'administration des outils au sein de la population générale et aux autres acteurs.

## **II.6- Techniques de dépouillement, de traitement et d'analyse des données**

L'ensemble des questionnaires et des discours constitue le corpus à partir duquel ont été réalisés le traitement et l'analyse qualitative des données. Les réponses aux questions fermées ont été évaluées en considérant l'effectif total de l'échantillon et l'information recherchée. Quant aux questions ouvertes, une analyse du contenu de chaque proposition a été faite, de même que leurs rapprochements, différenciations et sériations.

Dans un premier temps, les entretiens et questionnaires ont été analysés un à un afin d'en distinguer les éléments factuels pertinents. L'analyse verticale, réalisée entretien par entretien, a permis ainsi de repérer le sens donné par chaque individu à cette activité, sa perception et son expérience. Dans un second temps, on a procédé à l'analyse horizontale des entretiens afin de découvrir les enjeux et les éléments socio-anthropologiques et cognitifs pertinents pour l'analyse de la configuration et du contexte répressif actuel du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin.

L'analyse de contenu a été d'une grande importance dans cette recherche. C'est une méthode intégrée d'étude des représentations sociales à partir de matériaux provenant des techniques qualitatives de recueil de données. L'apparition de la théorie des représentations sociales est liée historiquement à l'analyse de contenu. Cette méthode a été un outil important pour Serge Moscovici, qui s'en est servi pour étudier

la représentation sociale de la psychanalyse (Moscovici, 1976). Pour Flament (1994), les représentations sociales sont « un ensemble organisé de cognitions relatives à un objet, partagées par les membres d'une population homogène par rapport à cet objet<sup>16</sup> ». Selon cette définition, il existe trois niveaux d'interférence possible des représentations sociales avec le discours qui est l'objet de l'analyse de contenu : le niveau du contenu (cognitions ou éléments), le niveau de la structure (ensemble organisé) et le niveau des conditions de production (qui produit l'énoncé et dans quel contexte). Pour observer le fonctionnement des représentations sociales, les techniques d'analyse de contenu utilisées peuvent être déployées à ces trois niveaux. C'est pourquoi, quel que soit le niveau d'analyse auquel on se place pour étudier une représentation (dans la société ou le groupe), on commencera le plus souvent par réunir une collection de discours individuels qui vont se caractériser par leur variabilité et leur convergence.

Le traitement et le dépouillement des données ont été manuels. Ils ont été manuels, étant donné que la base d'informations sociologiques recueillies repose essentiellement sur les discours, les commentaires et les opinions relatifs à l'objet en jeu. Les textes recueillis aussi bien par l'enregistrement sur bandes magnétiques que sur notes prises ont été transcrits et thématiques. Les données ont été classées par centre d'intérêt et par rapport aux objectifs de recherche.

---

<sup>16</sup> FLAMENT, 1994, Structure, dynamique et transformation des représentations sociales, p. 37-58.



## **DEUXIEME PARTIE**

### **GESTION DE LA COMMERCIALISATION PARALLELE DES PRODUITS PETROLIERS AU BENIN : ACTEURS, REPRESENTATIONS ET POSITIONNEMENTS**

### **Chapitre III : De la régulation et du contrôle du commerce des produits pétroliers au Bénin : Mécanismes et acteurs en présence**

Dans l'approche de la déviance de Becker (1963), les mécanismes de la qualification de « déviant » et du traitement comme tel de la commercialisation parallèle des produits pétroliers se présentent comme suit.

#### **III.1- Les acteurs de la régulation de la commercialisation des produits pétroliers au Bénin**

La République du Bénin, depuis les grandes orientations issues de la Conférence des Forces Vives de la Nation en février 1990, a opté pour une économie libérale avec une grande promotion de l'initiative privée. Le processus économique est le domaine où s'exercent pleinement la libre activité et l'initiative individuelle. La politique régulatrice est celle que l'Etat peut effectuer directement sur le processus. L'intérêt particulier ne conduisant pas nécessairement et automatiquement à l'intérêt général, les individus doivent réaliser l'intérêt particulier, mais l'Etat doit veiller à la réalisation de l'intérêt général car telle doit être la finalité de son action. Le bon fonctionnement du processus dépend du degré d'aménagement du cadre d'action ou des activités que définira l'Etat. Celui-ci englobe l'ensemble des faits qui, sans toutefois surgir spontanément dans la vie économique, agissent de façon exogène sur l'évolution de l'économie. Ainsi, le cadre contient, comme l'écrit Bilger (1960) : « des réalités qui, en vertu de l'interdépendance générale des faits sociaux, déterminent la vie économique ou à l'inverse subissent ses effets : les êtres humains et leurs besoins, les ressources naturelles, la population active et inactive, les connaissances techniques, et scientifiques, l'organisation politique et juridique de la société, la vie intellectuelle, les données géographiques, les classes et groupes sociaux, les structures mentales, etc. ».

Ces réalités ayant des effets indéniables sur la vie économique et sociale, il revient à l'Etat de déterminer l'action devant être conduite sur l'ensemble des données

exogènes qui influencent le processus. Le maintien de l'ordre est fondamental pour la justice et l'équité, et la puissance publique se doit de l'assumer sans intervenir dans les choix économiques, puisque les besoins des humains les poussent à orienter l'activité vers les productions les plus utiles à la communauté.

Dans l'architecture institutionnelle de l'Etat béninois, le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPE) joue un rôle important dans la détermination du cadre législatif et réglementaire des activités économiques. D'abord, l'exercice des activités commerciales et économiques est réglementé dans ce département avec pour effet, l'adoption de la loi n° 90-005 du 15 Mai 1990 qui fixe les conditions d'exercice des activités de commerce. Dans le domaine particulier des hydrocarbures, on peut citer :

- l'Arrêté interministériel n° 007/MICPE/MMEH/DC/DCCI/SAPPSC du 19 Janvier 2005 qui institue la carte pétrolière nationale en République du Bénin ;
- le décret n° 2008-614 du 22 Octobre 2008 portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers et de leurs dérivés en République du Bénin ;
- l'Arrêté n° 23/MMEH/DC/SG/CTRNE/CTJ/DGE/SA du 17 Mai 2004 qui fixe les normes de qualité des produits pétroliers en République du Bénin ;
- le décret n°83-298 du 24 août 1983 qui interdit la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés.

Dans le domaine de la commercialisation des produits pétroliers, le Ministère du Commerce régule et adapte les prix de vente des produits pétroliers dans le secteur formel, réactualise certains paramètres essentiels dans la fixation des prix des produits pétroliers.

Actif dans le processus de réglementation, ce département ministériel est en première ligne en ce qui concerne l'application de la loi et la prise de diverses mesures

contre les différentes déviances. Ne disposant pas d'instruments de coercition, il impulse et coordonne l'action des structures de lutte et des forces de maintien de l'ordre dans leurs missions traditionnelles de même que les actions interministérielles de renfort. C'est au Ministère du Commerce que revient actuellement l'élaboration des différentes stratégies multisectorielles et multidimensionnelles devant permettre l'assainissement du marché intérieur des produits pétroliers et de leurs dérivés ainsi que la maîtrise des activités informelles dans ce domaine.

La plupart des fonctionnaires de ce département ministériel ont des formations dans le domaine des sciences économiques et de gestion.

### **III.2- Le contrôle et l'imposition des réglementations liées au commerce des produits pétroliers au Bénin : les forces d'application des lois et textes**

La mise en place des différentes réglementations n'implique pas une adhésion automatique des acteurs sociaux surtout lorsque les enjeux sont divergents et s'il existe une contradiction entre les intérêts individuels et ceux collectifs visés par la régulation. Pour faire respecter les normes d'action et imposer les comportements adéquats en ce qui concerne l'importation et la commercialisation des produits pétroliers au Bénin, différentes structures étatiques interviennent comme l'indique le tableau ci-après.

**Tableau III : Structures de contrôle et de répression**

N°	Structure	Ministère de tutelle	Missions	Zone d'action
1	La Douane	Ministère des Finances	Surveillance des frontières terrestres et maritimes, prévention et répression de la fraude douanière	Différentes frontières, lieux de stockage sur le territoire national
2	Les Forces Navales	Ministère de la Défense Nationale	Surveillance des frontières maritimes, prévention et répression des actes illicites	Espaces maritimes et les eaux intérieures
3	La Police Nationale	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes (MISPC)	Lutte contre le non respect des normes liées au transport et à l'occupation anarchique des espaces publics	Territoire national
4	La gendarmerie nationale	Ministère de la Défense et Ministère de l'Intérieur	Lutte contre le non respect des normes liées au transport	Territoire national
5	Les sapeurs Pompiers	Ministère de la Défense et Ministère de l'Intérieur	Sécurité et protection civiles	Territoire national, espaces maritimes et les eaux intérieures

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

On peut remarquer que de manière structurelle et traditionnelle, la lutte contre le commerce parallèle des produits pétroliers est multisectorielle et interministérielle couvrant les territoires terrestre et maritime de notre pays. En effet, la commercialisation parallèle des produits implique leur : **Importation – Transport – Stockage - Distribution – Stockage – Exposition – Vente** et des modes actions comme indiqués dans le tableau suivant :

**Tableau IV : Différentes activités et modes d'actions dans la commercialisation parallèle des produits pétroliers**

N°	Activités	Modes d'actions
1	<b>Importation</b>	Principales sources : Nigéria Sources secondaires : pipelines, les navires pétroliers et les transbordements illicites en mer
2	<b>Transport</b>	Modes : Terrestre, Maritime, Fluvial Vecteurs : Camion, voiture, moto, pirogue, barque
3	<b>Distribution</b>	Sources principales et secondaires $\implies$ différentes localités sur le territoire national $\implies$ lieux de stockage sur le territoire national $\implies$ lieux d'exposition et de vente
4	<b>Stockage</b>	Différents emplacements sur le territoire national (Maisons habitées ou non, terrains vides clôturés, bordures des mers et eaux intérieures)
5	<b>Exposition et vente</b>	Toutes les localités et aux abords des routes (voies principales et secondaires « Vons », devanture d'habitations, lieux caractéristiques reconnus comme « Koweït City » à Porto-Novo

*Source:* enquête de terrain, septembre 2011.

Les différentes structures impliquées dans la maîtrise de la commercialisation informelle des produits pétroliers cernent très bien les différents réseaux du phénomène. Elles disposent du personnel, des professionnels avec les formations

requis, des capacités opérationnelles constituées de moyens en adéquation avec leur domaine de compétence. Elles devraient pouvoir faire face aux trafiquants<sup>17</sup>, qui sont coutumiers de diverses stratégies pour assurer l'introduction des produits sur le territoire national : évitement, négociation, transaction, légitimation, victimisation.

**Tableau V : Domaines de formation des acteurs des structures de répression**

N°	Structure	Domaine de formation	Moyens d'action
1	<b>Douane</b>	Economie, droit, réglementation, dédouanement et tarification	Ressources humaines, moyens roulants
2	<b>Forces Navales</b>	Défense, sécurité et sûreté maritimes	Ressources humaines, patrouilleurs et embarcations
3	<b>Police Nationale</b>	Sécurité, maintien de l'ordre	Ressources humaines, moyens roulants
4	<b>Gendarmerie Nationale</b>	Sécurité, maintien de l'ordre	Ressources humaines, moyens roulants
5	<b>Sapeurs Pompiers</b>	Sécurité et protection civiles	Ressources humaines, moyens roulants, embarcations

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

Malgré toutes les dispositions institutionnelles, les structures traditionnelles de lutte contre la fraude, la contrebande et les trafics illicites n'arrivent pas à maîtriser le phénomène et on assiste plutôt à l'expansion, l'intensification des activités et son enracinement à divers degrés dans la conscience collective des béninois<sup>18</sup>. Cette situation a amené l'Etat à prendre d'autres dispositions en vue d'une gestion concertée et collective

<sup>17</sup> Personne connue dans le secteur informel de commercialisation des produits pétroliers, chargé de l'importation des produits par différents modes.

<sup>18</sup> Le prix des produits pétroliers au Bénin est souvent donné par la population par rapport au référentiel que constitue le secteur informel. La rue et non les stations-service du secteur formel.

du phénomène par les structures concernées. Les actions sont coordonnées par le Ministère du Commerce.

### **III.3- Les stratégies de lutte contre le commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin**

Les effets notoires du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin ont amené le pouvoir public à prendre d'autres mesures pour lutter contre cette activité et assainir de ce fait le secteur pétrolier.

Le premier cadre d'action est celui des institutions mandatées et les structures traditionnelles de lutte contre la fraude et les trafics. Ce sont les composantes chargées de l'application des lois, textes réglementaires et des peines d'infractions conséquentes dans différents domaines d'action humaine. Elles disposent des compétences et des moyens d'action conformément à leur domaine de responsabilité. La persistance des activités et l'intensification des réseaux sociaux liés au phénomène pourraient être perçues comme la preuve des limites et de l'inefficacité de ce mode de gestion du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin. Différentes raisons sont évoquées par les structures pour justifier les limites de leurs actions répressives.

**Tableau VI : Facteurs limitant les actions traditionnelles de lutte**

N°	Structure	Zone d'action	facteurs
1	<b>Douane</b>	Frontières terrestres et maritimes, lieux de stockage	Multiplicité des frontières terrestres et maritimes, manque de personnel, réaction populaire lors des saisies, modes de gestion des saisies, corruption, intervention, action non prioritaire, jugement de valeur, laxisme
2	<b>Forces Navales</b>	Espaces maritimes et les eaux intérieures	Immensité de la zone d'action, inadéquation des moyens d'action, interdépendance des résultats entre structures, intervention, jugement de valeur, laxisme, modes de gestion des saisies,
3	<b>Police Nationale</b>	Espace terrestre	Immensité de la zone d'action, inadéquation et insuffisance des moyens d'action, interdépendance des résultats entre structures, intervention, jugement de valeur, laxisme, modes de gestion des saisies
4	<b>Gendarmerie Nationale</b>	Espace terrestre	Activité non prioritaire, jugement de valeur, laxisme, modes de gestion des saisies
5	<b>Sapeurs Pompiers</b>	Espace terrestre et maritime	Immensité de la zone d'action, inadéquation et insuffisance des moyens d'action, interdépendance des résultats entre structures, intervention, jugement de valeur, laxisme, modes de gestion des saisies

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

Le second cadre d'action correspond à une logique d'action collective. La stratégie vise à mettre ensemble les différents ministères et structures de lutte pour une gestion collective du phénomène. Des commissions<sup>19</sup> ont été créées par les différents gouvernements avec des résultats largement en deçà des espérances pour des raisons liées à la fois aux stratégies adoptées et à la perception sociale de cette action, aussi bien par les acteurs directs et indirects que par la population consommatrice.

Actuellement c'est la Commission Nationale chargée de l'Assainissement du Marché Intérieur des Produits Pétroliers prohibés et de leurs dérivés (CONAMIP)<sup>20</sup> qui constitue le cadre de réflexion et d'actions collectives dans la lutte contre le phénomène. Elle a eu pour mission l'assainissement du secteur pétrolier par des mesures diverses dont la lutte contre le commerce parallèle. Les actions, surtout coercitives, de cette commission envers les acteurs du milieu informel, ont enregistré des réponses sociales variées qui dénotent d'une légitimité sociale de cette pratique.

Les réticences des hommes politiques, l'adoption de stratégies diverses par les acteurs de la filière, les déclarations de certaines personnalités et les incidents survenus à Porto-Novo dans ce cadre ont presque arrêté les actions de cette commission qui est contrainte à une nouvelle orientation de ses stratégies et actions. En effet, le 18 Août 2006, les acteurs de la filière ont provoqué un soulèvement dans la ville de Porto-Novo lorsque les agents de la CONAMIP, dans la mise en œuvre de leurs stratégies coercitives, ont voulu procéder au ramassage d'une quantité importante de produits stockés dans un entrepôt. Des stations-service officielles ont été saccagées, des maisons brûlées dont le portail de la maison du Ministre du Commerce et de l'Industrie de l'époque. L'ampleur des événements a dépassé les forces de sécurité sur place et d'autres renforts ont été envoyés pour maîtriser la situation.

---

<sup>19</sup> Décret n° 03-298 du 24 Août 1983 portant répression du commerce illicite des produits pétroliers sur le territoire national.

<sup>20</sup> Arrêté Interministériel n°016/MICPE/MFE/DC/SG du 03 Mai 2005 portant création de la Commission Nationale Chargée de l'Assainissement du Marché Intérieur des Produits Pétroliers Raffinés et de leurs Dérivés (CONAMIP) en République du Bénin.

Pour les acteurs, il n'était pas question de les priver du coup d'une activité même illégale qu'ils exercent depuis des décennies sans autres mesures d'accompagnement à leur égard et pour la population consommatrice. Il fallait leur trouver une autre alternative pour pallier leurs difficultés d'approvisionnement et concilier aussi leur pouvoir d'achat. Les orientations du pouvoir public imposent alors à la commission, la mise en place des mesures comme celles devant favoriser le dialogue social avec les acteurs de la commercialisation des produits pétroliers et surtout viser leur reconversion.

**Tableau VII : Répertoire des facteurs limitant les actions traditionnelles de lutte**

N°	Raisons souvent évoquées pour l'échec des actions répressives
1	Actions non prioritaires
2	Caractère non contraignant et non dissuasive des peines face aux enjeux
3	Corruption
4	Immensité et complexité des espaces maritimes
5	Inadéquation des moyens d'action
6	Interdépendance des résultats entre structures
7	Intervention de tiers
8	Jugement de valeur
9	Laxisme
10	Manque de soutien politique
11	Modes de gestion des saisies
12	Multiplicité des frontières terrestres et maritimes
13	Réaction populaire lors des actions répressives

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

De l'analyse de ce tableau et pour justifier la persistance du phénomène, il ressort la coexistence d'une triade de facteurs :

1. les causes structurelles ;
2. les jugements de valeur liés à l'objet ;
3. les positionnements induits par les jugements de valeur.

Des acteurs sociaux (consommateurs, acteurs du commerce, observateurs) et même ceux chargés de la conduite des politiques de lutte prédisent l'échec des actions. La réalisation de ces prédictions qui constitue une sorte d'étiquetage sociale et une forme de prophétie auto-réalisatrice puis les logiques contradictoires dans la gestion de ce phénomène au niveau de l'Etat amènent à partir de la problématique des représentations sociales liées à cet objet et voir comment influencent-elles les acteurs de sa gestion. En effet, les attentes et les représentations sociales liées au commerce parallèle des produits pétroliers se traduisent par des comportements subtils dont l'influence sur l'adoption et l'efficacité des politiques de lutte est loin d'être négligeable.

## **Chapitre IV : Représentations sociales et gestion du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin**

### **IV.1- Contenus sociocognitifs des représentations sociales liées au commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin**

« Les représentations sociales sont des « univers d'opinions » propres à une culture, une classe sociale ou un groupe et relatifs à des objets de l'environnement social. Les représentations concernent généralement des objets investis par les individus d'une utilité ou d'une valeur sociale et la maîtrise, pratique ou notionnelle, de tels objets présente un enjeu et sont au cœur de l'interaction sociale » Moscovici (1961, p. 66). L'analyse du contenu des discours des enquêtés a permis de noter les éléments cognitifs (opinions, informations, croyances) relatifs à cet objet social que constitue la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin dont l'intensification, la complexification et surtout l'apparente résistance au pouvoir public justifie une approche qualitative d'interprétation socio-anthropologique. En effet, c'est dans les discours individuels que les représentations sociales sont le plus accessibles, car c'est là qu'elles jouent pleinement leur rôle.

Les éléments socio-cognitifs, liés à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin présentent une variabilité dans les modes d'expression et dans les expériences de chacun, et une convergence dans les significations attribuées à l'objet et dans les logiques de raisonnement.

Les divers éléments de l'univers cognitif relatif à notre objet d'étude se présentent alors comme suit.

**Tableau VIII : Liste des éléments cognitifs associés à la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin**

N°	Désignation	Formation
1	Accessibilité géographique	Le commerce parallèle des produits pétroliers permet d'acheter le produit n'importe où et quand
2	Autonomie	Le commerce parallèle des produits pétroliers favorise l'autonomie professionnelle
3	Coût (accessibilité financière)	Le commerce parallèle des produits pétroliers permet d'avoir le produit moins cher
4	Désordre économique	Le commerce parallèle des produits pétroliers occasionne d'énormes dysfonctionnements dans le secteur de la commercialisation des produits pétroliers au Bénin
5	Effets pervers d'héritage et de reproduction sociale	Le commerce parallèle des produits pétroliers produit des effets sociaux pervers
6	Facilitation de la vie sociale	Le commerce parallèle des produits pétroliers facilite la vie socio-économique
7	Flexibilité	Le commerce parallèle des produits pétroliers permet une flexibilité dans les transactions
8	Impacts environnementaux et sanitaires	Le commerce parallèle des produits pétroliers occasionnent des effets environnementaux et sanitaires négatifs
9	Insécurité	Le commerce parallèle des produits pétroliers est source d'insécurité
10	Insertion sociale	Le commerce parallèle des produits pétroliers favorise l'insertion sociale
11	Protection sociale	Le commerce parallèle des produits pétroliers permet d'acquérir une protection sociale
12	Source de revenus	Le commerce parallèle des produits pétroliers est source principale ou secondaire de revenus
13	Source de travail et d'emplois	Le commerce parallèle des produits pétroliers permet l'insertion professionnelle
14	Utilité sociale	Le commerce parallèle des produits pétroliers permet de se sentir utile dans la société

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

L'expression verbale des croyances et opinions des enquêtés débouche sur des discours concrets, empreints d'un fort sentiment d'évidence et orientés vers l'explication. La production discursive sous-tendue par la représentation sociale liée à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés est apparue comme une démonstration où s'enchaînent des causes et des conséquences énoncées par les interviewés et les informateurs. Ils ne se contentent pas de répondre à la question, ils proposent une explication qui fonde leurs réponses positives. Les énoncés recueillis et analysés se présentent alors comme suit :

**Accessibilité géographique :** Le commerce parallèle des produits pétroliers facilite l'accès au produit. Dans le secteur formel de la commercialisation des produits pétroliers, le consommateur est tenu d'aller dans les stations-services construites à cet effet. Avec la libération du secteur dans les années 1990, des sociétés pétrolières ont eu accès au marché qu'il partage désormais avec la seule société pétrolière de l'époque, la Société Nationale de Commercialisation des Produits pétroliers (SONACOP) qui avait le monopole des activités d'importation et de distribution. En dépit de cette ouverture, la diversification des stations-service ne facilite toujours pas l'accès aux produits. D'une part, les stations-service sont toujours insuffisantes et leurs capacités limitées sous l'effet de la poussée démographique et les phénomènes de la péri urbanisation. Culturellement, le béninois est très attaché au concept de « Chez moi<sup>21</sup> » et avec les différentes exodes, on note une extension des habitations, agglomérations et des centres d'activités socio-économiques. Il est impossible que les stations-service s'intègrent à ces agglomérations puisque le faible pouvoir d'achat de ces familles en général ne permet pas aux sociétés pétrolières de rentabiliser leurs investissements. Les mini stations-service créées dans le cadre des mesures préalables souhaitées et exigées avant le lancement des actions répressives de l'Etat ne fonctionnent plus. D'autre part, les fréquentes ruptures de stock et les mauvais accueils de la clientèle dans les stations-service ne donnent pas une bonne image de celles-ci par rapport au secteur parallèle de commercialisation qui aligne disponibilité, rapidité, facilité d'approvisionnement et assurance des contenances. Finalement, la

---

<sup>21</sup> Volonté affirmée chez le Béninois de quitter vite la location et d'avoir une maison, quel que soit le lieu.

consommation des produits pétroliers dans le secteur formel s'identifie à l'appartenance à un haut statut social ou classe sociale bénéficiant de certaines faveurs ou se limite à une extrême nécessité ou obligation. Le « jaunissement des stations service<sup>22</sup>» suivi de l'accroissement notoire et très remarqué de la clientèle, occasionnant de longues files dans les stations-service, est souvent un indicateur de dysfonctionnements ou de perturbations dans le secteur informel.

**Tableau IX : Rapport vente formelle et informelle en 2011**

<b>Rubrique</b>	<b>Secteur formel</b>	<b>Secteur informel</b>
<b>Consommation totale</b>	15%	85%
<b>Points de vente</b>	245 stations-service 700 points de vente artisansaux	110.000 détaillants
<b>Couverture du territoire</b>	22 communes sans stations-service	Toute l'étendue du territoire
<b>Prix</b>	Uniforme sur tout le territoire	Variable

*Source:* Direction Générale de la SONACOP, mars 2012.

La commercialisation parallèle des produits pétroliers permet au consommateur de se ravitailler n'importe où et n'importe quand. La chaîne d'approvisionnement impliquant plusieurs modes de transports et les lieux de vente créés simplement avec une table, chaise et des bouteilles suivant la poussée démographique et l'extension des agglomérations en s'adaptant aussi aux besoins et au pouvoir d'achat des consommateurs. L'offre suit le besoin et la demande. Comme le dit un enquêté : « n'importe où vous êtes en panne sèche, vous êtes sûr de trouver un point de vente dans un rayon de 100 à 200 mètres et pourquoi pas à votre porte ! ».

<sup>22</sup> Lorsque les conducteurs de taxi-moto communément appelés 'Zemidjan' affluent à la station-service.

**Autonomie professionnelle :** La vie professionnelle dans son ensemble et sur le plan formel est source de contraintes. Contraintes dans les normes de gestion, contraintes pour l'actif dans les normes de comportement, les règles de conduites et plus généralement en matière de déontologie. Le secteur informel aplanit ces contraintes et comme dans le cas de la commercialisation parallèle des produits pétroliers, seul l'intention et la volonté d'entreprendre suffisent pour s'installer à son propre compte. Une table, quelques chaises, des bouteilles et bidons avec un espace auto-approprié et l'entreprise naît. Il s'ensuit une incitation, une facilité à entreprendre avec la multiplication des points de vente dans un cadre familiale ou associative.

**Le coût :** L'accessibilité financière est apparue comme un élément central dans la structure de la représentation sociale de la commercialisation parallèle des produits pétroliers. La logique commerciale implique la satisfaction de certains besoins à des coûts donnés. Il est d'une évidence capitale que le coût des produits et la capacité financière des consommateurs déterminent leur perception des activités commerciales et orientent leurs comportements en tant que client. Dans le cas de la commercialisation des produits pétroliers au Bénin, le secteur informel détient plus de 85% de la clientèle avec pour conséquence la fermeture de stations-service des sociétés pétrolières agréées voire le départ de celles-ci du territoire national. En effet, cette activité n'est plus rentable pour eux compte tenu de leurs investissements et de la concurrence déloyale du secteur informel.

Généralement, les observations faites confirment le fait que le rapport entre le prix de l'essence dans le secteur formel et donc dans les stations-service et le prix de l'essence dans le secteur informel est souvent de 1.5. L'essence est souvent moins chère dans l'informel qu'à la station-service. Le prix du secteur formel est uniforme sur le territoire national alors que celui du secteur informel varie géographiquement en fonction de l'accessibilité, de la proximité et des tracasseries liées à la source principale de ravitaillement ou d'importation des produits qu'est le Nigéria. Officiellement fixé par l'Etat et périodiquement réévalué par le Ministère du Commerce, le prix de l'essence dans les stations-service est soumis à des contraintes et

des facteurs qui influencent sa détermination. La structure des prix des produits pétroliers comporte quelques rubriques principales.

**Tableau X : Rubriques principales de la structure des prix des produits pétroliers**

N°	RUBRIQUES
1	Fournisseur
2	Port
3	Etat
4	Sous total
5	Tva cordon douanier
6	Dépôt
7	Marge pétroliers
8	Différentiel transport
9	Total ht sur assiette
10	Hors taxe
11	Taxe spécifique unique
12	Tva prix de cession
13	Ajustement et assainissement
14	Stock de sécurité
15	Prix de cession au revendeur
16	Marge détaillant
17	Prix officiel détail cfa/hl
18	Prix officiel détail en cfa/l calcule ;
19	Subvention
20	Prix officiel détail fixe en cfa/l

*Source* : Direction de Concurrence et de la Promotion du Commerce Intérieur du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), décembre 2011.

Il faut noter qu'il y a en amont trois rubriques essentielles :

1. le coût du dollar ;
2. le volume ;
3. la densité des différents produits.

Toutes ces variables sont conjuguées pour déterminer un prix de vente officiel en dessous duquel aucun rendement économique et bénéfice ne sont possibles pour les acteurs économiques du secteur formel de la commercialisation des produits pétroliers au Bénin. Mais aussi, l'Etat obtient des recettes par le biais de ces activités économiques qui sont conformes aux différentes normes légales, grâce aux taxes.

Les prix des produits pétroliers dans le secteur informel se trouvent dégagés de ces contraintes économiques et légales puisque les lois et textes réglementaires sont contournés. Les facteurs influençant la détermination du prix des produits pétroliers dans le secteur informel ne sont donc pas du même ordre que ceux qu'on enregistre dans le secteur formel.

**Tableau XI : Facteurs déterminant la fluctuation des prix des produits pétroliers dans le secteur informel**

N°	FACTEURS	OBSERVATIONS
1	Coût du Naira	
2	Subvention de l'Etat au Nigéria	
3	Source d'approvisionnement	
4	Nature de la source d'approvisionnement et niveau du prix	
5	Evénements particuliers dans les deux pays	Facteurs d'inflation: changement de politiques, élections, grèves, fêtes et rites divers, conflits, etc.
6	Logique économique	Loi de l'offre et de la demande, stratégies commerciales des acteurs

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

Ces différences fondamentales dans les différents facteurs influençant la détermination des prix dans les deux secteurs, formel et informel, sont en faveur du secteur informel dont les bas prix induisent une concurrence déloyale ce qui fait que le secteur informel détient plus de 85% du marché des produits pétroliers. Cette situation, aussi défavorable soit-elle pour l'économie nationale et pour les sociétés formelles agréées, constitue une opportunité pour le consommateur qui privilégie cette source de ravitaillement. Ainsi pour la plupart des personnes enquêtées, cette accessibilité financière constitue un élément important dans la structure représentationnelle de l'objet que constitue la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin.

**Désordre économique :** Le commerce parallèle des produits pétroliers ne respecte pas les lois républicaines telles que la loi n° 90-005 du 15 Mai 1990 fixant les conditions d'exercice des activités en République du Bénin et le décret n° 2008 – 614 du 22 Octobre 2008 portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers raffinés et de leurs dérivés en République du Bénin. Ces activités sont alors antiéconomiques du double point de vue de la distraction des ressources et du désordre au niveau du circuit économique. Puisque la croissance économique en Afrique, repose en général sur la dynamique du commerce intérieur, la commercialisation parallèle des produits pétroliers présente des caractéristiques défavorables au processus de développement économique. En effet, la commercialisation à grande échelle dans l'informel des produits pétroliers se caractérise par une désarticulation organisationnelle. Les activités se développent sans aucun moyen de contrôle, de traçabilité et de planification. Les conditions de travail sont précaires ; la comptabilité est quasi inexistante ; les impôts et les taxes ne sont pas payés parce qu'il y a absence de numéro de compte contribuable, fait qui constitue un critère déterminant d'appartenance au secteur informel. Ainsi, du point de vue macroéconomique, l'Etat perd énormément de ressources. Non seulement l'Etat ne récupère rien comme revenu de ce secteur, la concurrence déloyale imposée aux acteurs du secteur formel occasionne des baisses énormes de recettes et donc des marges de revenus pour l'Etat. Aujourd'hui, sur les 700.000 tonnes de carburant consommés en moyenne sur le plan national, le « Kpayo » fournit plus de 80 % de la

consommation soit 500.000 tonnes, contre 20 % seulement pour les stations-service légalement installées. Cette réalité entraîne chaque année pour l'Etat au titre des recettes douanières et autres impôts afférents à ce secteur, une perte de plus de deux cent milliards (200.000.000.000) F CFA, soit six cent millions (600.000.000) F CFA environ de recettes journalières non recouvrées pour ce secteur<sup>23</sup>. La seconde conséquence directe est le départ de certaines sociétés pétrolières du domaine économique que représente le secteur pétrolier. Enfin, celles qui restent sont débordées lorsque la clientèle s'accroît en cas de l'augmentation de la demande suite à des dysfonctionnements dans le secteur informel. C'est une dérégulation qui entame la dépendance énergétique de notre pays et sa capacité d'action en cas de crises.

**Tableau XII : Quelques sociétés pétrolières agréées au Bénin**

N°	Société	Opérationnelles	Départ	Motif
1	SONACOP	OUI	NON	
2	ORYX	OUI	NON	
3	TOTAL	NON	OUI	Défaut de rentabilité
4	TEXACO	NON	OUI	Défaut de rentabilité
5	SHELL	NON	OUI	Défaut de rentabilité
6	ARICOCHÉ	NON	OUI	Défaut de rentabilité
7	MRS	OUI	NON	
8	BP	OUI	NON	
9	AFRIPETROLE	OUI	NON	

*Source*: données d'enquête de terrain, décembre 2011.

<sup>23</sup> Journal « le Béninois Libéré » N° 1381 du 21 septembre 2011 ; Page 5.

Ainsi, si sur le plan microéconomique, certains avantages existent, le phénomène semble dommageable pour l'Etat sur le plan macroéconomique. Il s'agit d'une facilité d'entreprendre par des acteurs économiques qui n'est pas productive sur le plan global.

**Effets pervers de la reproduction sociale :** Le commerce parallèle des produits pétroliers devient une institution transmise depuis certaines générations ou reçue comme héritage social. Dès lors, il n'y a pas, pour certains, d'exclusion sociale encore moins de retard dans l'intégration sociale par les systèmes scolaires. Les acteurs considèrent qu'il existe plusieurs modes d'intégration sociale notamment le mode traditionnel ou informel et le mode moderne ou formel. Par conséquent, le caractère formel ou informel d'une activité ne saurait conditionner l'intégration sociale des individus. Ces acteurs réfutent la notion d'exclus par l'école. Selon eux, « nos parents et grands parents » n'avaient besoin de l'école « pour être à l'aise ». Certes l'école est indispensable pour l'épanouissement de l'Homme en société, cependant, elle n'est pas une condition « sine qua non » au bien-être économique et social des individus. Ils citent, à cet effet, des exemples de réussite dans le cadre d'activités non formelles. Par conséquent, la pratique des « petits commerces » est une réponse des exclus ou non de l'école aux difficultés d'accès à un emploi formel. Il s'en suit un processus cybernétique auto-entretenu de développement de l'informalité. Dans ces conditions, la persistance du commerce parallèle des produits pétroliers, dans sa spontanéité et dans ses profits, enlève toute motivation profonde, au niveau des acteurs et de leurs progénitures, de rechercher du capital culturel devant leur permettre de s'insérer dans le secteur formel et d'autres activités légales, productives. On peut dégager alors cette relation qu'entretient le commerce parallèle des produits pétroliers avec le niveau d'éducation des acteurs, leurs vulnérabilités, leurs précarités, leur perte d'esprit de créativité et d'innovation, de diversification d'activités génératrices de revenus (AGR), et pauvreté qui constituent assez de freins à un développement humain durable harmonieux. Mais il existe en fait une volonté consciente héritée d'une intégration sociale par le secteur traditionnel. Cette perception de l'intégration sociale

favorise la coexistence dualiste du secteur informel parallèlement au secteur formel de la commercialisation des produits pétroliers.

**Facilitation de la vie sociale :** S'interrogeant sur les différentes fonctions remplies par la commercialisation parallèle des produits pétroliers, on pourrait s'inscrire dans la logique de Merton (1965) qui a su distinguer les fonctions manifestes et latentes des organisations. On aperçoit plus souvent la dimension alternative en matière d'emplois, du faible coût et de la facile accessibilité des produits, mais cette organisation détournée de vente des produits pétroliers constitue surtout une véritable soupape de sécurité et d'amortisseur social. Dans un contexte social marqué par l'absence de subventions, de politiques et de mesures sociales, d'orientations économiques adéquates, de stratégies d'urbanisation appropriées et leurs incidences en matière de logement et de transport en commun, cette activité permet aussi de lutter contre l'inflation, d'ajuster le pouvoir d'achat des populations, de gérer de manière efficace et efficiente le budget familial avec les transferts possibles entre postes budgétaires grâce à la réduction du budget énergétique des ménages. Considérant la part aujourd'hui considérable que prennent les dépenses liées au transport dans les budgets de fonctionnement familiaux et l'importance du déplacement dans la vie socio-économique, le différentiel de prix entre les secteurs formel et informel milite en faveur du dernier et facilite la gestion des revenus d'où toute action visant à supprimer les activités ou augmenter les prix à la pompe est vécue comme drame social et entraîne des réactions sociales diverses<sup>24</sup>.

**Flexibilité dans les transactions :** Le mode particulier de distribution et de la commercialisation des produits pétroliers dans le secteur informel induit une flexibilité dans les transactions entre les vendeurs et les consommateurs. Mis à part les aspects bon prix - rapidité - proximité et disponibilité pérennante des produits, des valeurs culturelles et sociales influencent les relations Vendeur – Consommateur au-delà des pures considérations et logiques économiques. Les notions de solidarité, d'assistance,

---

<sup>24</sup> Mouvement du 18 Août 2006 à Porto-Novo ou les mouvements sociaux au Nigéria début Janvier 2012 suite à la suppression de la subvention de l'Etat.

de connaissance, de reconnaissance, de fidélité et d'apathie, fondées sur diverses formes de communautarisme et de liens sociaux déterminent des échanges ouverts dans lesquels n'importe quelle quantité des produits pétroliers peut être échangée sans récupérations immédiates de la somme d'argent équivalente lorsque le consommateur n'est pas en mesure de rendre sa part financière de la transaction. Même quand l'argent n'est pas disponible à l'instant où le besoin se fait sentir, on peut toujours s'approvisionner quitte à s'acquitter de sa dette ensuite. Les contraintes de la comptabilité et de l'organisation hiérarchique des acteurs dans les stations-service du formel n'autorisent pas ces comportements et donc n'offrent pas ces ductilités dans les échanges quelque soit l'affiliation sociale. La logique communautaire des relations sociales prend le pas sur la logique économique et les stratégies d'optimisation. C'est l'une des "fonctions des marchés populaires" dans notre contexte culturel, confie un enquêté.

**Impacts environnementaux et sanitaires :** Le commerce parallèle des produits pétroliers n'est pas sans conséquence sur l'environnement et la santé humaine compte tenu de la spécificité des hydrocarbures et des conditions de transport et de distribution. Ces effets sont aggravés par l'augmentation exponentielle des moyens de transport dont la plupart utilisent les produits offerts par le commerce parallèle alors que la qualité de ces produits est très entachée.

En effet, l'essence qui est l'hydrocarbure le plus importé illicitement, est caractérisée entre autres, par une forte volatilité qui entraîne la libération de plusieurs Composés Organiques Volatiles (COV) dans l'air que nous respirons. Les pertes par évaporation sont en partie constituées d'hydrocarbures (HC), plus particulièrement, des molécules légères telles que le butane, le pentane et le toluène. Ces pertes augmentent avec l'élévation de la température. De nombreux COV ne se dispersent que localement, c'est-à-dire à proximité de leurs sources ; d'autres sont persistants et largement dispersés dans l'atmosphère. La plupart des COV étant photochimiquement réactifs, leur émission dans l'air en période chaude constitue, avec les Oxydes d'Azote (NOx) émis par les véhicules motorisés, les principaux précurseurs de l'ozone

troposphérique (O<sub>3</sub>), autre polluant de l'air très toxique et principal composant du smog photochimique.

L'ozone est en effet un irritant nocif. Des sujets exposés à l'ozone troposphérique souffrent de troubles divers : irritation des yeux, toux, oppression de la poitrine, maux de tête, affection des voix respiratoires supérieures, crises d'asthme plus fréquents, altération de la fonction pulmonaire, etc. D'autres COV sont soupçonnés d'avoir des effets toxiques directs sur l'homme, allant de la neurotoxicité à la carcinogène. Il s'agit du benzène dont la vapeur est cancérigène aux personnes qui y sont exposées. Le benzène a une action dépressive sur le système nerveux central et peut même provoquer la mort. Ces intoxications se traduisent aussi par les nausées, des maux de tête, des vomissements, voire un état d'ivresse analogue à l'ébriété éthylique. L'essence importée parallèlement du Nigéria contient aussi du plomb, ajouté pour améliorer son indice d'octane et pour lubrifier les soupapes. Elle est source d'émission dans l'environnement de plomb tétra-éthyl et tétra-méthyl. Son exposition entraîne chez les enfants de moins de trois (3) ans, une hyperactivité et un retard d'intelligence. Il entraîne de même l'hypertension chez l'adulte. L'intoxication par le plomb se fait par voie respiratoire et digestive et se manifeste par des coliques, des douleurs abdominales violentes, des vomissements, de la diarrhée, une faiblesse, voire une paralysie des membres, des convulsions, et parfois la mort. En cas de survie, des lésions du cerveau peuvent subsister.

Des cas de contamination du sol et des eaux peuvent provenir des déversements de carburants lors des transactions des trafiquants. Ce type d'incidents peut survenir de différentes façons. En effet, les hydrocarbures peuvent s'infiltrer dans le sol, être dispersés par les eaux de ruissellement, faire l'objet de lixiviation dans les eaux souterraines qui vont se dispersées dans le sous-sol et s'introduire ensuite dans les cours d'eau ou les lacs. L'exposition des produits pétroliers dans des contenants de toute nature, le long des principales artères contribue de façon notable à la dégradation du paysage et constitue une forme de pollution visuelle et esthétique<sup>25</sup>. Les

---

<sup>25</sup> Il est souvent demandé aux acteurs, vendeurs de « KPAYO », de dégager les artères et les voies principales lors de la visite de grandes personnalités au Bénin, pour des raisons d'esthétique urbaine et de sécurité.

occupations anarchiques d'espace, du fait de l'exercice de cette activité, constituent un facteur essentiel d'aggravation de la détérioration du cadre de vie, rendant parfois difficiles le déplacement des piétons et la circulation des véhicules. Ces pratiques engendrent donc des pollutions et la contamination de ces milieux avec de très fortes répercussions sur la santé.

C'est dire que le commerce parallèle des produits pétroliers constitue un danger pour l'individu au plan sanitaire, pour l'environnement et son paysage, pour le sol et le sous-sol. L'esthétique urbaine en prend aussi un coup.

**Insécurité :** Les acteurs du commerce parallèle des produits pétroliers, par leurs stratégies de transport, de stockage et de distribution sont à l'origine de plusieurs cas d'incendies avec des dégâts matériels, des brûlures et des pertes en vie humaines énormes. En effet, le transport, la vente des produits inflammables au bord des routes et leur stockage dans les habitations et les entrepôts dans des conditions ne respectant aucune norme de sécurité provoquent des incendies de très grande ampleur. La manipulation hors normes de ces produits est source d'insécurité, tant pour les acteurs eux-mêmes que pour la population. Cette pratique engendre aussi l'insécurité maritime car la possibilité d'écouler les hydrocarbures dans le secteur informel qui manque de visibilité et de traçabilité cause de nos jours des actes de piraterie et de vols à mains armées contre les navires pétroliers dans nos espaces maritimes. Des navires pétroliers sont détournés dans une violence insoutenable et la cargaison est ensuite déversée dans le pays par des barques motorisées.

**Protection et insertion sociales :** L'importance et le dynamisme du secteur informel au Bénin indiquent l'existence d'un invariant dans la représentation sociale de l'objet « travail ». La vie professionnelle en général et l'accès à un emploi ou à un travail constitue un aspect très important de l'identité sociale d'un individu. Plusieurs dimensions sont liées à la notion de profession et de travail dont les fonctions économiques et sociales en sont les aspects essentiels. Dans un contexte socio-économique et politique marqué par le manque de politiques et de mesures sociales (Etat-providence) où l'individu est livré à lui-même pour trouver des revenus et

satisfaire ses besoins essentiels, jouer ses rôles sociaux et combler les attentes, la dualité « formel - informel » paraît comme une nécessité. Le secteur informel est une réponse efficace au problème de chômage, notamment dans les économies en développement. Le contexte économique difficile, le manque d'opportunités d'emplois et du capital nécessaire devant permettre l'accès à certains emplois condamnent certains acteurs à investir d'autres capitaux culturels dans le secteur informel où l'intention d'entreprendre suffit, en général, pour y avoir accès. Il leur offre en retour la protection et l'insertion sociales. Ces dernières, si elles ne sont pas obtenues, sont sources de dysfonctionnements et de désordres sociaux à la fois individuels et collectifs. Le travail constitue un élément clé de l'être social. On considère le métier comme un moyen d'asseoir sa position dans la vie. La socialisation communautaire s'ancre dans l'exercice d'une activité formatrice. Seule l'activité qu'il exerce permet à l'homme de donner un sens à son environnement (Nisbet, 1966, p. 89). Ainsi, des systèmes de représentation de l'activité professionnelle déterminent les stratégies des individus en matière d'emploi et de travail. Les hypothèses vont dans le sens d'une forte adéquation aux modes de fonctionnement du « marché secondaire » que constitue le secteur informel des stratégies et des représentations des catégories culturellement les plus éloignées des formes de mobilisation interne au marché primaire du travail : les femmes, les adolescents, les paysans, les immigrés, les travailleurs temporaires.

Dans une toute autre perspective, Durkheim (1897) fait de la renaissance des associations professionnelles, constituées « en dehors de l'Etat, quoique soumises à son action », la meilleure des solutions susceptibles d'établir « une discipline morale d'un genre nouveau sans laquelle les découvertes de la science et tous les progrès du bien-être ne pourront jamais faire que des mécontents ». Il précise bien qu'il ne s'agit pas d'une restauration des corporations anciennes, « balayées par l'évolution historique de nos sociétés », mais de l'instauration de nouveaux groupes professionnels, d'un type nouveau qui, reconnus à la fois par l'Etat et par les familles de leurs membres librement associés, constitueraient de nouveaux « corps intermédiaires » pourvus d'une autorité légale et assurant les bases concrètes de l'intégration et de la régulation sociales. La commercialisation parallèle des produits

pétroliers permet donc à ces acteurs de bénéficier de cette protection et insertion sociales. Ces individus exclus, du fait de leur capital humain « éducatif » possède une autre ressource de réintégration sociale à travers leur capital « culturel ». Le « capital culturel » est en grande partie constitué de dispositions, postures et, plus généralement, d'habitus entendus susceptibles d'engendrer des conduites adaptées ou adaptables à de nouveaux contextes. Cette perception de l'intégration sociale favorise la coexistence dualiste du secteur informel parallèlement au secteur formel. Les informateurs et les interviewés se placent dans cette logique et légitiment leurs pratiques.

**Source de travail et d'emplois :** D'une manière générale, il est important d'affirmer que les activités informelles constituent de vrais vecteurs d'intégration sociale dans le contexte spécifique de la société béninoise. En effet le commerce parallèle des produits pétroliers permet l'accès direct ou indirect à un travail, à un emploi et à un revenu. Les conditions d'insertion socioprofessionnelle dans le formel constituent des handicaps pour ces acteurs. La faiblesse ou l'absence de niveau d'éducation ne favorise pas l'insertion sociale des acteurs concernés dans le secteur formel. Alors, la faiblesse du niveau d'éducation des acteurs du secteur informel, conjuguée à la problématique d'insertion professionnelle et de l'intégration sociale de ceux-ci expliqueraient-elles la persistance et le développement du secteur informel de commercialisation des produits pétroliers ?

Les activités informelles réintègrent socialement les acteurs concernés par le « travail informel ». L'informel apparaît donc comme un secteur de « survivance » pour la plupart de ces acteurs. Les expressions telles que « je n'ai pas de diplôme donc je me débrouille », « il n'y a pas de travail mais il faut bien se prendre en charge » ou encore « il n'y a pas de sots métiers » sont récurrentes. En somme, ces acteurs sont davantage poussés par l'instinct de survie que par l'exercice d'une activité principale, source d'identité sociale.

Les difficultés économiques et sociales des pays pauvres ne favorisent pas une assistance sociale aux chômeurs et aux personnes inactives. La pression sociale (famille élargie en charge) contraint ces acteurs à l'entrepreneuriat dans le cadre de

l'informel. Tout porte à croire que l'unique alternative, entretenue par la société, est le développement d'une activité informelle. Le développement de l'informalité n'est pas un hasard. Elle est la résultante de la survivance, à côté des activités économiques modernes, d'une société marginalisée. En effet, l'une des fonctions et l'un des objectifs des autorités et des gouvernants doit être la lutte contre l'exclusion et l'adoption des grandes orientations politiques et économiques permettant la création d'emplois et favorisant l'insertion professionnelle des populations. Ces aspirations légitimes peinent à voir le jour.

Différentes valeurs et représentations sociales sont associées au travail dans nos sociétés et fortement intériorisées par les individus. Réussir la vie familiale et professionnelle semble constituer le double objectif prioritaire de beaucoup d'individus. Le travail est utile, il valorise. La satisfaction personnelle au travail, l'autonomie, l'épanouissement et la réalisation de soi, la confiance, la rémunération, voire l'amitié, les compétences peuvent être considérées comme des valeurs psychosociales que les individus possèdent et attribuent au travail. En revanche, dans une perspective sociologique d'analyse comparée (Riffault & Tchernia, 2002) le rôle du travail dans la société, l'importance du travail dans la vie, le rôle du travail dans la définition d'appartenances sociales, tendent à « voir » le travail comme assimilé au devoir moral (Beque, 2001). Le travail apparaît comme vecteur privilégié de l'épanouissement individuel et du lien social (Meda, 1995). Il comporte une dimension économique et sociale. La littérature autour de l'économie et la sociologie du travail convergent vers la reconnaissance du travail et de l'emploi comme source de revenus mais c'est aussi une activité organisée et collective, source d'identité et de reconnaissance sociale. L'emploi et le travail garantissent une sécurité et le droit au social établi. Ce qui fait dire à Meda (1995) que l'emploi garantit l'accès aux richesses et donne une place dans la vie sociale, conférant des avantages et un revenu. L'emploi est le canal pour s'insérer, pour disposer d'une protection sociale et accéder aux biens sociaux.

L'emploi est donc le travail plus la sécurité. Les valeurs sociales véhiculées concernant le travail sont généralement : la satisfaction personnelle, l'identité, le style de comportement, la participation communautaire. Le travail, indépendamment des aspirations et attentes que l'on peut en retirer, est le seul moyen de s'intégrer dans une société et d'évoluer sur le plan personnel (Riffault & Tchernia, 2002). Ainsi, le travail reste la référence à partir de laquelle l'individu trouve sa place dans la société. De part les fonctions qu'il remplit, le travail constitue une valeur incontournable dans l'espace social : source de liens, de cohésion, d'intégration, de socialisation, d'identité personnelle. A l'opposé, les études sur les représentations du chômage (Poutoux, 1991 ; Wostrowski, 1997 ; Mamontoff, 1997)<sup>26</sup> dont l'analyse de Flament (1994) pose les bases, montrent une organisation de celui-ci en au moins trois principes autour de la dimension économique. Ces principes s'articulent de la manière suivante : des problèmes financiers qui caractérisent la représentation sociale du chômage et entraînent aussi bien des problèmes sociaux « exclusion sociale et marginalisation » que des problèmes individuels, des aspects inhérents aux sujets comme « la perte de confiance en soi, le manque de qualification et de diplômes ». Le chômage implique alors précarité, problèmes financiers, pauvreté et exclusion sociale. C'est dans cette logique que Soulé et Corneloup (1998) distinguent trois états de l'homme en relation avec le système social à savoir l'intégration, l'exclusion et l'instabilité sociales. L'intégration sociale se présente comme un impératif pour tous les individus vivants en société. Elle se concrétise, selon l'auteur, dans la mesure où l'individu consolide les pôles sociaux du travail, de l'école, des communautés sociales et de la famille. L'individu est considéré exclu lorsque l'un de ces pôles, par exemple l'école (abandon ou échec scolaire) ou le travail (inactivité professionnelle de longue durée), est rompu. Dans le cadre de la commercialisation des produits pétroliers, les acteurs veulent tout simplement consolider le pôle travail ou emploi tenant compte du contexte social dans ses déterminations historiques, économiques et politiques puis de la place qu'occupe le travail aujourd'hui. Ainsi, Dubois et Marc (1992) préconisent le développement du secteur informel, grand pourvoyeur d'emplois, pour lutter contre le

---

<sup>26</sup> Ces références renvoient à deux mémoires de maîtrise et un de DEA cités par Milland (2002).

chômage en Afrique. Le secteur informel est, selon ces auteurs, une réponse efficace au problème du chômage, notamment dans les économies en développement. Cette assertion milite en faveur du développement de ce secteur.

La plupart des auteurs s'accordent, en effet, sur ce point de vue. Avec l'absence ou l'insuffisance de la politique de l'Etat-providence adoptée par la plupart des pays africains et les effets des crises économiques dans le contexte actuel de la mondialisation, les pouvoirs publics ne peuvent plus satisfaire la forte demande d'emplois. En l'absence d'un secteur privé développé, la plupart des informateurs considèrent la pratique de la commercialisation informelle des produits pétroliers comme une alternative intermédiaire très essentielle aussi bien pour les Etats que pour les populations. Cette activité remplit alors une grande fonction sociale par le travail qu'elle offre. C'est ainsi que de nombreux discours ou propositions émanant des décideurs politiques, des observateurs de la société civile, de certains responsables impliqués dans l'élaboration des politiques de lutte font ressortir la logique de substitution comme préalable à toute répression efficace. Il faut alors nécessairement trouver du travail aux acteurs du commerce parallèle des produits pétroliers et procéder à leur reconversion avant toute action répressive. Dans ces conditions, les éléments « travail », « utilité sociale », « insertion sociale », « protection sociale » liés à la représentation sociale de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et la grande fonction d'intégration sociale qui en découle, font de la répression de cette activité une négation de ces fonctions et engendrent une logique de substitution comme mesure d'accompagnement.

**Source de revenu principal ou secondaire :** L'exercice des activités informelles en général et la commercialisation parallèle des produits pétroliers en particulier n'est pas propre à une certaine catégorie de la population, celle adulte pour qui l'obtention d'un travail ou d'un emploi est une nécessité et qui, par manque de qualifications ou pour des raisons structurelles ou conjoncturelles se retrouvent sans emploi et au chômage. Le microcosme de la commercialisation parallèle des produits pétroliers est un ensemble hétérogène regroupant femmes, hommes, enfants, jeunes, vieux, chômeurs, actifs, non actifs, retraités, handicapés, fonctionnaires de l'Etat ou

des entreprises privées. Pour les uns, il s'agit d'une source directe et principale de revenus. Pour les autres, une source indirecte et secondaire de revenus. Il en va de même pour certaines communautés qui s'organisent et perçoivent des taxes sur le transport, le stockage et la vente parallèle des hydrocarbures pour augmenter leurs recettes et mener leurs politiques de développement.

La très faible volonté de l'Etat à agir de manière univoque pour faire rétablir le cadre légal du déroulement de cette activité devient aussi source de revenus pour les agents de l'Etat, investis de pouvoir répressif. Le processus de « Fermeture sociale », par lequel une catégorie sociale donnée tend à réguler en sa faveur les conditions du marché face à la compétition actuelle ou potentielle des prétendants (outsiders) en restreignant l'accès aux opportunités spécifiques à un groupe « d'éligibles » provoque un « effet pervers » de ségrégation sociale. Ainsi, certains acteurs exclus, pour accéder aux activités sont obligés de « payer leurs comportements ». Il est question de « payer pour faire ce que défend la loi ». L'existence de la loi "non appliquée et qu'on miroite" devient alors source de revenus pour les agents chargés de son application dans un climat de permissivité généralisée.

**Utilité sociale :** Il semble essentiel que certaines « fonctions sociales » doivent échapper à la logique commerciale et financière du « monde des affaires légales » pour être confiées à des acteurs « orientés-vers-la-collectivité » et à des institutions spécifiques. La commercialisation parallèle des produits pétroliers signifie qu'un ensemble d'activités liées à la satisfaction de certains « besoins essentiels » permettent de se rendre utile dans la société. Elle représente la fusion de l'efficacité, de la légitimité sociale et culturelle et constitue la base de l'existence sociale des acteurs. Progressivement, la commercialisation parallèle des produits pétroliers échappe à la logique de survie et s'inscrit dans une logique de participation à la vie socio-économique et aux actions de développement et atteste de l'évolution des professions et des métiers en termes de professionnalisation avec :

1. spécialisation des services permettant d'accroître la satisfaction d'une clientèle ;

2. création d'associations professionnelles pour exclusion et accroissement du prestige du métier, et ceci en définissant et en contrôlant les règles de la conduite professionnelle encore qualifiées de « codes d'éthique » et de déontologie professionnelles ;
3. donations diverses et actions caritatives.

La commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin tend à se professionnaliser au sens de certains auteurs. Une profession est un métier qui a obtenu que ses praticiens disposent d'un monopole sur les activités qu'il implique et d'une place dans la division du travail qui les empêche d'avoir affaire à l'autorité du profane dans l'exercice de leur travail (Desmarez, 1986, p. 169). La reconnaissance comme « profession » apparaît ainsi constituer un enjeu social dépendant notamment de la capacité des membres d'une activité quelconque à se coaliser, à développer une argumentation convaincante et à se faire reconnaître et légitimer au moyen d'actions collectives multiples, (Paradeise, 1988). Ce sont les rôles des associations et des organisations professionnelles, des syndicats. Il s'agit entre autre de valider son utilité sociale ce qui paraît une évidence eu égard aux avantages multiples de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et aux habitudes ambiguës de l'Etat central à leur encontre. « Chaque fois qu'un client s'arrête pour acheter de l'essence, il m'anime un sentiment d'utilité, de reconnaissance et de légitimité sociale » affirme un vendeur. Les vendeurs et les consommateurs semblent entrés dans une communauté morale de motivation profonde face aux défis et enjeux en cause. Ces liens ne devraient résulter que d'un travail d'argumentation réussi, c'est-à-dire « d'une aptitude reconnue à produire et à s'approprier des déclarations faisant autorité ». Cette aptitude doit être reconnue non seulement par les publics externes qui doivent être persuadés de la valeur du « besoin » auquel répondent les activités mais aussi par les pouvoirs publics. Le travail d'argumentation doit donc relier la sphère de la pratique, c'est-à-dire la démonstration de l'efficacité du professionnel dans la satisfaction du « besoin » avec la sphère de la théorie, c'est-à-dire la légitimité « scientifique » de la discipline sur laquelle la profession prend appui. Dans ce cas particulier, l'utilité socio-

économique des activités de la commercialisation parallèle des produits pétroliers va de soi et se double d'une utilité sociale pour les acteurs.

On sait que les représentations participent à la régulation des rapports entre groupes car elles se rapportent à des objets autour desquels ces groupes sont en interactions et permettent aux individus et aux groupes de prendre position les uns par rapport aux autres. C'est dans cette logique que la définition suivante a été formulée : « Les représentations sociales sont des principes générateurs de prises de position, liés à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports » (Doise, 1985). A partir de cette définition, on va considérer que les opinions constitutives d'une représentation, au-delà de leur diversité, renvoient à des « principes organisateurs » communs aux différents groupes. Ces principes peuvent se comprendre comme des thèmes, des « points de référence partagés » à partir desquels les groupes prendront position. Les informations, opinions et croyances liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin, déduites de l'analyse de contenu des discours des informateurs renvoient donc à des principes organisateurs ou des thèmes que sont :

- les fonctions économiques et pragmatiques de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés ;
- les fonctions sociales de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés ;
- les impacts sécuritaires, sanitaires, sociaux et environnementaux.

Bien que les représentations sociales du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin ne soient pas de structures consensuelles car elles dépendent des systèmes de normes et de valeurs différenciées selon les groupes sociaux, elles demeurent tangiblement organisées en premier plan autour de facteurs économiques et sociaux.

## **IV.2- Représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin : ancrages sociologique et psychosocial**

L'attention portée sur le phénomène d'ancrage sociologique et psychosocial conduit à concevoir les représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin, sa persistance et les difficultés liées à sa répression comme une résultante d'ensemble de déterminants sociologiques et psychosociaux. On remarque, en effet, qu'il existe plusieurs types de représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin. Différents groupes sociaux interagissent autour de cet objet, souhaitent se les approprier ou en imposer une certaine image. Aussi, par son positionnement dans la société, chaque groupe peut-il avoir une pratique et une expérience spécifiques de l'objet de représentation de cette étude, la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés. Ces différents groupes sociaux qui sont en interaction autour de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés se représentent cet objet selon une certaine logique et conformément à certains intérêts. Ce phénomène, que Doise (1992), appelle « l'ancrage sociologique » d'une représentation, se manifeste ici sur le plan empirique, par l'apparition d'opinions ou de croyances, relatives à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés et propres à un groupe donné. Au niveau de l'environnement, pris dans sa globalité, ce phénomène aboutit à la coexistence de plusieurs représentations<sup>27</sup> liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés, chaque représentation étant spécifique à un groupe particulier.

Les différences et les similitudes entre deux représentations résultent des proximités sociologiques entre les groupes, mais aussi des différences ou des convergences d'intérêts. On remarque de même que les représentations ne sont pas radicalement différentes mais se traduisent, dans cette logique d'ancrage sociologique,

---

<sup>27</sup> On rappelle que selon la théorie du noyau central de la représentation social (ABRIC, 1994), deux représentations sont différentes si leurs noyaux centraux sont différents même si les contenus des représentations sont les mêmes.

d'une part, par un mélange d'opinions communes à tous les groupes et, d'autre part, par des opinions spécifiques à certains groupes sociaux.

L'analyse des différentes représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers, lorsqu'on se focalise sur les intérêts et les enjeux à travers le phénomène d'ancrage sociologique fait apparaître trois (03) groupes autour des sous-groupes suivants :

1. le pouvoir public ;
2. les structures de régulation ;
3. les structures de répression ;
4. les acteurs du secteur formel ;
5. les acteurs du secteur informel ;
6. la population consommatrice ;
7. les observateurs.

**1<sup>er</sup> Groupe : Le pouvoir public, les structures de régulation, les structures de répression, les acteurs du secteur formel, 10 % de la population consommatrice et 10 % des observateurs** se positionnent par rapport aux fonctions économiques négatives de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés. Ils privilégient les conséquences macroéconomiques désastreuses, les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux et relativisent les fonctions sociales tout en reconnaissant l'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique.

**2<sup>ème</sup> Groupe : Les acteurs du secteur informel et 40 % des observateurs** se positionnent par rapport aux fonctions sociales importantes remplies par cette activité. Ils privilégient les conséquences microéconomiques positives et l'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique, relativisent les conséquences macroéconomiques et les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux.

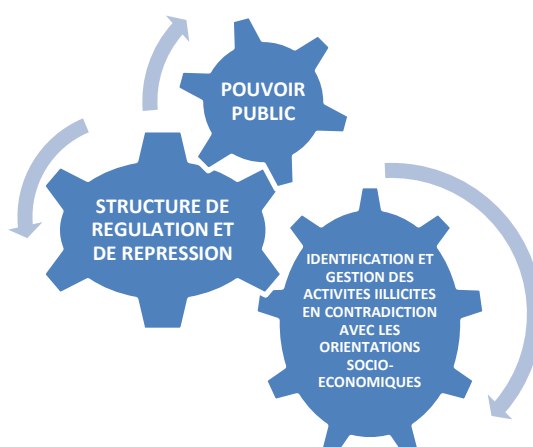
**3<sup>ème</sup> groupe : 90 % consommateurs et 50 % des observateurs** se positionnent par rapport à l'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique. Ils privilégient les fonctions sociales et les conséquences microéconomiques positives tout en relativisant les conséquences macroéconomiques désastreuses et les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux.

**Tableau XIII : Positionnement des sous-groupes par rapport au commerce parallèle**

Groupe	Sous-groupes	Positionnement	Aspect accepté	Aspect relativisé
1 <sup>er</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pouvoir public,</li> <li>- Les structures de régulation,</li> <li>- Les structures de répression,</li> <li>- Les acteurs du secteur formel,</li> <li>- 10 % de la population consommatrice,</li> <li>- 10 % des observateurs</li> </ul>	<p>Fonctions économiques négatives et les conséquences macroéconomiques désastreuses, les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux</p>	<p>L'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique</p>	<p>Les fonctions sociales les conséquences microéconomiques positives</p>
2 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs du secteur informel,</li> <li>- 40 % des observateurs</li> </ul>	<p>Fonctions sociales, les conséquences microéconomiques positives</p>	<p>L'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique</p>	<p>Les conséquences macroéconomiques et les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux</p>
3 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 % consommateurs</li> <li>- 50 % des observateurs</li> </ul>	<p>L'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique</p>	<p>Les fonctions sociales et les conséquences microéconomiques positives</p>	<p>Les conséquences macroéconomiques désastreuses et les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux</p>

*Source:* enquête de terrain, décembre 2011.

On peut inférer aisément que les enjeux et les intérêts sont variables d'un groupe à l'autre, compte tenu de leurs positions et contextes particuliers dans la société globale. Les sous-groupes du 1<sup>er</sup> groupe s'insèrent dans un mécanisme global de gestion des activités commerciales illicites qui doit permettre la croissance et le développement économique. En effet, les activités exercées par les citoyens sur le territoire national induisent différentes perceptions au niveau des structures de régulation et de répression en accord avec les différentes orientations socio-économiques et politiques choisies par le pouvoir public dans le sens du développement socio-économique de la communauté. Le couple perceptions des impacts – orientations politiques devrait fonder les options et stratégies adoptées dans la gestion des activités illicites. Les activités et comportements deviennent illégaux et illicites lorsque les structures de régulation mettent en place des normes de conduites qui cadrent les domaines d'activités dans l'intérêt collectif. On observe donc que les individus et les sous-groupes de ce groupe occupent une position commune à l'égard de l'objet de représentation (pratique comparable, même niveau d'intérêt ou d'implication, etc.) et sont en interaction. Par ailleurs, sur le plan sociologique, ils ont tous un statut social supérieur ou moyen, des intellectuels avec des formations relatives aux sciences juridiques et économiques surtout pour les acteurs du sous-groupe lié aux structures de régulation.



### Schéma 3 : Mécanisme de gestion des activités illicites

*Source* : Conçu à partir des données d'enquête de terrain, décembre 2011.

Le 2<sup>ème</sup> groupe révèle les conditions socio-économiques spécifiques des individus, leurs expériences concrètes et leurs contextes spécifiques. Ils sont tous à la recherche d'emplois, en grande difficulté financière ou à la recherche de revenus supplémentaires. Ils ont vécu l'exclusion et, en raison de leur faible niveau de qualification, ils ont toujours été au bas de la pyramide sociale, là où les conditions d'existence sont les plus dures. Dans ces conditions, la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés devient une source de fourniture de la ressource indispensable (travail/salaire), un facteur d'intégration et d'utilité sociale.

Quant au 3<sup>ème</sup> groupe composé en majorité de consommateurs et d'autres observateurs, leur position sociale fait d'eux des détenteurs d'un faible capital économique, culturel et social. L'existence de ce secteur devient une « soupape de sécurité », « un amortisseur » permettant de mieux gérer et d'adapter leur pouvoir d'achat. Ce contexte et situation particuliers justifient leur positionnement par rapport aux principes organisateurs de leur représentation liée à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés, en privilégiant l'aspect moindre **coût/proximité géographique/flexibilité**.

Les représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés changent de même que le positionnement des différents acteurs et sous-groupes par rapport aux principes organisateurs issus desdites représentations lorsque la répression de ces activités est mise en exergue. On obtient la reconfiguration suivante :

**1<sup>er</sup> Groupe : Le pouvoir public, les structures de répression, les acteurs du secteur informel, la population consommatrice, 90 % des observateurs.** Ils se positionnent par rapport aux fonctions sociales, privilégient les conséquences microéconomiques positives, acceptent l'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique et relativisent les conséquences macroéconomiques désastreuses, les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux.

**2<sup>ème</sup> groupe : Les structures de régulation, les acteurs du secteur formel, 10 % des observateurs avertis** se positionnent par rapport aux fonctions économiques négatives de la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés. Ils privilégient les conséquences macroéconomiques désastreuses, les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux et relativisent les fonctions sociales tout en reconnaissant l'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique.

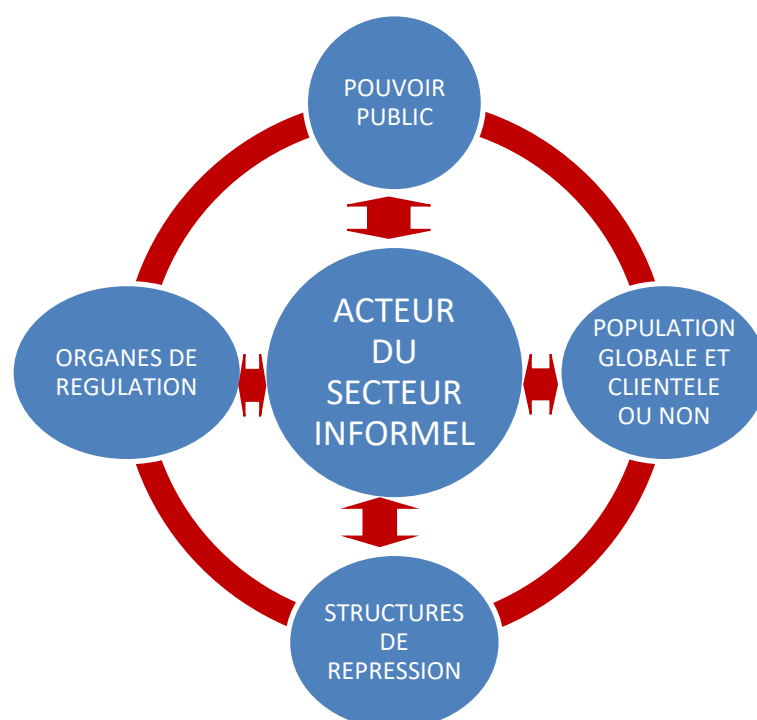
**Tableau XIV : Repositionnement des sous-groupes par rapport au commerce parallèle induit par la perspective de la répression**

Groupe	Sous-groupes	Positionnement	Aspect accepté	Aspect relativisé
1 <sup>er</sup>	- Le pouvoir public, - Les structures de répression, - Les acteurs du secteur informel, - La population consommatrice - 90 % des observateurs	Fonctions sociales, les conséquences microéconomiques positives	L'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique	Les conséquences macroéconomiques et les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux
2 <sup>ème</sup>	- Les structures de régulation, - Les acteurs du secteur formel, - 10 % des observateurs	Fonctions économiques négatives et les conséquences macroéconomiques désastreuses, les impacts sécuritaires, sanitaires et environnementaux	L'aspect pragmatique fondé sur les accessibilités financière et géographique	Fonctions sociales, les conséquences microéconomiques positives

**Source:** conçu à partir des données d'enquête de terrain, décembre 2011.

Cette reconfiguration dans la société globale est conforme au phénomène « d'ancrage psychosocial » Doise (1992). En effet, les groupes sociaux qui forment la globalité d'une société peuvent entretenir, les uns par rapport aux autres, différents

types de rapports : coopération, compétition, opposition, voire protection, pouvoir ou domination sociale. Ces formes de rapports sont implicites ou explicites. Dès lors, les représentations que ces groupes élaborent, à propos d'un objet donné, dépendent à la fois de la position de chaque groupe vis-à-vis de l'objet (enjeux, intérêt, expérience, etc.), mais aussi du type de relations existant entre les différents groupes en interaction. Il résulte de « l'intervention des divisions et des antagonismes entre groupes dans l'organisation des représentations sociales » (Doise, 1992, p.192).



**Schéma 4 : Relation et interdépendance entre sous-groupes par rapport aux acteurs de la commercialisation parallèle des produits pétroliers**

**Source** : conçu à partir des données d'enquête de terrain, décembre 2011.

Si le sous-groupe formé par les structures de régulation et les acteurs du secteur formel maintient son positionnement par rapport aux principes organisateurs, il reste en fait indépendant par rapport aux acteurs de la commercialisation parallèle et des consommateurs des produits mais toujours dans la logique de rentabilité, d'efficacité, de justice économique et d'équité. Ils sont garants de l'ordre économique et

commercial. Les comportements des acteurs doivent être adaptés aux objectifs, orientations et intérêts macroéconomiques. Dans ces conditions, ils privilégient toujours l'efficacité économique face aux fonctions et utilités sociales qui peuvent être obtenues par la plus value et les externalités positives du comportement citoyen, qui respecte les règles, textes et lois de la République.

Par contre, le pouvoir public, les structures de répression et certains observateurs sont d'une manière ou d'une autre en interaction avec les acteurs du commerce parallèle des produits pétroliers. Les structures de répression sont d'abord garantes de l'ordre et de la sécurité des personnes et des biens puis la composante opérationnelle des activités de régulation et de contrôle de conformité aux règles établies. Leur vision holistique de la sécurité nationale les amène à mettre en exergue les liens **Pauvreté - Exclusion sociale – Insécurité nationale**. Ainsi, intégrant les fonctions socio-économiques au niveau micro, ils optent pour la mise en place des mesures préalables avant toute répression qui devient source d'insécurité car occasionnant des exclusions professionnelle et sociale.

Le pouvoir public se trouve dans une situation d'interdépendance dans la mesure où il a pour devoir la mise en place du cadre devant favoriser l'intégration socio-économique des individus, la création de l'emploi et aussi de la richesse par la définition des orientations politiques, économiques et sociales. Se sentant en partie responsable du chômage et de l'exclusion socioprofessionnelle et économique d'une partie de la population et du faible pouvoir d'achat des uns et des autres, les stratégies individuelles de survie et d'intégration socio-économique sont tolérées même si certaines règles sont violées. En dernier ressort, ils doivent rendre des comptes et peuvent ressentir la frustration des uns et des autres dans les urnes (dépendance électorale). On en vient à privilégier l'utilité sociale au détriment de l'efficacité économique des comportements individuels. Le pouvoir public manifeste donc les mêmes visions que les acteurs de la commercialisation parallèle et les consommateurs. De même, ces activités permettent à certains de se libérer des proches, de devenir indépendants financièrement et de se réaliser.

C'est ce phénomène d'ancrage psychosocial qui influence en dernier ressort les options et choix stratégiques dans la répression du commerce parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin.

### **IV.3- Stratégies de lutte contre la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin : les empreintes représentationnelles du « kpayɔ »**

Le secteur informel en général est source d'emplois et de revenus. Cette assertion milite en faveur de la tolérance vis-à-vis de ce secteur. En l'absence d'un Etat-providence et d'un secteur privé développé, le secteur informel devient une alternative crédible. Dans ce contexte, la relation entre l'acteur (du secteur informel) et son objet (activité informelle) est institutionnalisée. En d'autres termes, si l'on considère le secteur informel comme un moyen d'intégration sociale et de survie des populations alors sa répression constitue une négation de ses avantages et porte atteinte à la dignité des individus. Elle peut être source de grands bouleversements sociaux comme le témoigne les événements du 18 Août 2006 à Porto-Novo suite aux actions répressives de la CONAMIP, aux mouvements sociaux au Nigéria consécutifs à la suppression de la subvention de l'Etat et, plus tôt, la révolution jasmin en Tunisie<sup>28</sup>.

La diversité des représentations sociales liées au secteur informel en général et, en particulier, au commerce parallèle des produits pétroliers, d'une part, les phénomènes d'ancrage sociologique et psychosocial relevés dans et entre groupes, d'autre part, impliquent les traces de dissonance et d'ambiguïtés dans les politiques et stratégies étatiques de lutte contre cette activité illicite. En effet, ayant opté pour sa suppression pure et simple à travers les activités répressives quotidiennes des structures traditionnelles de lutte et les actions renforcées de la CONAMIP, le pouvoir public a choisi de revoir sa stratégie depuis les événements d'août 2006 à Porto-Novo. Un membre de la CONAMIP a révélé cette déclaration d'un haut responsable du Ministère du Commerce, lors de la réunion de crise qui a suivi les événements de

---

<sup>28</sup> Voir encadré 1.

Porto-Novo : « Ne pouviez-vous pas prévoir cette réaction de la population et éviter cette situation ? ».

Depuis lors, il a été demandé aux organes de régulation et de répression de changer de stratégies en s'inscrivant dans une démarche participative avec tous les acteurs surtout les acteurs de la commercialisation parallèle des produits pétroliers à travers leurs représentants et organisations.

**Encadré 1 : La chute des régimes et des systèmes politiques dans le monde arabe : La puissance de l'informel et la révolution de jasmin.**

Les mouvements du printemps arabe et les révolutions qui ont suivi se présentent comme l'illustration de l'importance du phénomène informel et de ces fonctions dans certaines sociétés. De décembre 2010 à février 2011 et plus tard en août 2011, les régimes politiques les plus solidement et militairement installés au pouvoir depuis des dizaines d'années dans le monde arabe ont subitement perdu leur légitimité sociale et ont été déchus par des mouvements sociaux spontanés et sans organisation politique à la base. Du président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali, vingt trois (23) ans au pouvoir et contraint en exil en Arabie Saoudite au Guide de la révolution libyenne, Mouammar Kadhafi, quarante deux (42) ans au pouvoir et tué par une rébellion en passant Hosni Moubarak, président égyptien, trente deux (32) ans au pouvoir, contraint à la démission et jeté en prison, et Mohamed Salley, président du Yémen, trente deux (32) ans au pouvoir, les réalités sociales souvent ignorées, mal appréhendées et mal traitées auront eu raison des dictatures antérieurement bien installées.

En effet, l'immolation, le 17 décembre 2010, d'un jeune marchand de rue à Sidi Bouzid, a allumé le feu de la révolte. Il protestait contre la saisie de sa marchandise par la police. Il exerçait alors des activités illégales dans l'informel, la vente illégale de produits divers. Mohammed Bouazizi incarne la détresse des jeunes chômeurs et l'humiliation vécue au quotidien par les tunisiens qui pour s'en sortir, ne peuvent compter que sur les activités informelles dans un contexte social marqué par l'absence de sécurité et de protection et de justice sociales. Cette immolation a entraîné des mouvements de révolte contre le chômage et la vie chère. Les classes moyennes rejoignent le mouvement qui s'amplifie et atteint tout le pays. Le président Ben Ali dénonce des « *actes terroristes* » perpétrés par des « *voyous cagoulés* » et promet à la télévision la création de 300 000 emplois supplémentaires d'ici 2012 et s'engage à quitter le pouvoir en 2014. Des milliers de manifestants se rassemblent à Tunis et en province, aux cris de « *Ben Ali dehors* ». De violents heurts se produisent dans la capitale entre des groupes de manifestants et des policiers anti-émeutes. Ben Ali limoge son gouvernement et appelle à des législatives anticipées dans six mois. Finalement on annonce que Ben Ali, après vingt trois années au pouvoir, a quitté le pays. C'est au bout de quatre semaines de protestation que les troubles sociaux seront venus à bout du président Zine el-Abidine Ben Ali. Le mouvement s'est propagé en Egypte et en Lybie avec les résultats connus. Ainsi de la simple répression d'une activité informelle dans un contexte social caractérisé par un fort taux de chômage, le manque de politique de création d'emplois et l'absence de mesures sociales adéquates, on est venu au renversement de régimes politiques par des révoltes populaires exigeant plus de démocratie, de justice et de redistribution sociales, de liberté politique et de bonne gouvernance. Mohammed Bouazizi, a été désigné « *Personnalité de l'année 2011* » par le célèbre quotidien américain « *TIME* » car son acte et ses conséquences socio-politiques resteront gravés par les historiens et dans les livres d'histoire sous le désormais évoquant titre « *Des révolutions du printemps arabe ou Révolution Jasmin* ».



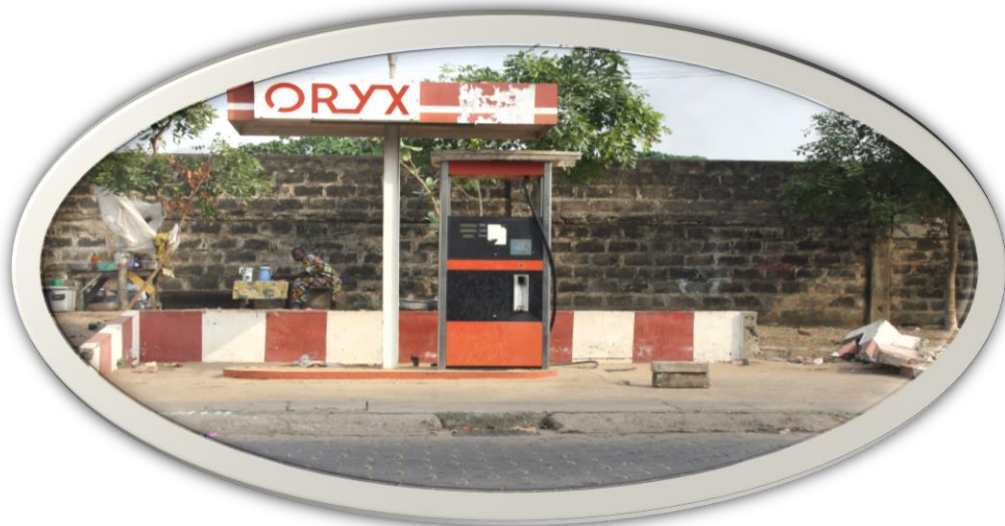
Dans les rues de Tunis après le départ de Ben Ali, le 14 janvier 2011.

La poursuite des différentes discussions avec les acteurs et l'approche inclusive adoptée par le pouvoir public fondée sur les représentations sociales liées à l'activité justifient le statu quo car il faudra mettre en place des mesures préalables ou d'accompagnement comme :

1. l'insertion ou la réinsertion professionnelle des acteurs ;
2. la diminution du coût des produits dans le secteur formel ;
3. la couverture adéquate du territoire en stations-service par le secteur formel.

Ces conditions se révèlent difficiles à satisfaire car :

1. tous les acteurs ne disposent pas de capital culturel et professionnel devant favoriser leur insertion ou réinsertion dans le contexte globale du marché du travail ;
2. la rentabilité de ce commerce est sans pareille pour les acteurs compte tenu des activités à eux proposées ;
3. la détermination des coûts des produits dépend des facteurs non maîtrisables par le pouvoir public. Les seules options qui restent sont les subventions et les réductions des différentes marges ;
4. la couverture adéquate du territoire en stations-service dépend de la perception, par les acteurs du formel, de la logique d'investissement et de retour sur investissement car tant que le « Kpayo » existera, la mévente sera importante au niveau des stations-service officielles. Il s'instaure alors un cercle vicieux.



**Photo 2 :** Mini-station d'essence Oryx construite et abandonnée pour cause de non rentabilité.

Ce sont les conséquences de l'ampleur de l'informel.

*Cliché HOUNSOU, décembre 2011.*



**Photos 3 et 4:** Points de vente de « Kpayo » aux abords des rues.

Elles démontrent la facilité de l'insertion dans le commerce parallèle.

*Cliché HOUNSOU, décembre 2011.*



Dans ces conditions, les déterminants sociologiques et psychosociologiques des représentations sociales liées au commerce parallèle des produits pétroliers imposent une vision pacifique de gestion de ce phénomène ce qui amène le pouvoir public à privilégier la paix et la cohésion sociale par rapport aux logiques économiques et commerciales pures. Les expressions couramment prononcées telles que « Mi na du nu » (Nous allons manger), « Vi le do Xwe gbè » (les enfants sont à la maison), « Ye kpon vi bo kpon ba » (Voir le juste milieu), « e ne on we se we do azome » (C'est grâce à cette activité que tu as pu aller à l'école), sont de nature à ralentir l'ardeur des acteurs de la répression et déterminent un relativisme social généralisé.

Les conséquences sociales, environnementales et économiques sont considérés comme le prix à payer par la communauté pour permettre l'intégration des acteurs du commerce parallèle des produits pétroliers, faciliter la vie socio-économique de la population et juguler les inflations dues à l'évolution des prix et à la disponibilité des produits dans le secteur formel. Ce n'est pas parce que la population, insérée dans les secteurs extralégaux, a soudain perdu tout sens du respect de la loi mais par ce qu'elle n'a pas d'autres choix pour protéger sa propriété, gagner sa vie et satisfaire les nombreuses attentes sociales. Au-delà de l'enjeu identitaire pour ses acteurs, la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin constituerait un enjeu de cohésion sociale.

La commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin est donc insérée dans une dynamique sociale qui implique plusieurs groupes sociaux et c'est justement parce que ces différents groupes interagissent à propos de cet objet d'étude qu'ils ressentent le besoin de se l'approprier en préservant leur identité ou leur cohésion. Les différents enjeux en cause et leurs impacts sur les politiques répressives se comprennent au regard de l'interaction du groupe social que constitue les acteurs de la commercialisation avec les groupes sociaux (Pouvoir public, les structures de régulation et de la répression, les acteurs du secteur formel, la population globale). Ce sont, en dernier ressort, ces enjeux représentationnels conjugués avec la dynamique sociale qui inhibent la répression du phénomène avec la cohabitation de tendances

contradictoires qui découlent des buts multiples et souvent contradictoires entre les différents acteurs. Dans ces conditions, la répression est intimement considérée comme une négation de certains droits ou besoins fondamentaux et source de révoltes populaires et de révolutions. Certains acteurs ont acquis, dans la pratique de la commercialisation parallèle des produits pétroliers, une identité de base, une fois pour toutes, reconnue dans et par l'accès à leur emploi auquel ils se sont identifiés. Y toucher c'est porter atteinte à leur intégrité.

#### **IV.4 - La gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin : les évolutions possibles**

La commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin constitue un phénomène social dont les acteurs se positionnent, en connaissance de cause, en marge du cadre légal régissant ces activités économiques. Les différents enjeux socio-économiques qui déterminent, avec des valeurs morales et idéologiques diverses, l'émergence, la stabilisation et éventuellement la transformation des représentations sociales et les positionnements liés au phénomène font actuellement de toute politique répression de la part de l'Etat une cause de drame social. Cette perception des actions répressives qui occasionnent de nombreuses réactions sociales eu égard aux bouleversements socio-économiques divers est due à la logique attributive, légitimement véhiculée dans l'environnement social. Selon cette logique, le contexte socio-économique et socioprofessionnel qui constitue un terreau social favorable à l'émergence et au développement de telle pratique n'est que le produit de l'échec ou de l'inefficacité des orientations politiques, économiques et sociales adoptées par l'Etat. Ainsi, pour les acteurs qui se retrouvent en situation d'extra-territorialité légale, et les bénéficiaires de leurs prestations, l'Etat étant, en dernier ressort, responsable devrait tolérer leurs activités en compensation ou instaurer des mesures d'accompagnement dans une option de substitution. Dans une autre vision, celle de soupape de sécurité ou d'amortisseur de chocs, l'Etat, en visant la paix et la cohésion sociale, devrait ou rendre les produits financièrement accessibles à la pompe ou accepter les pratiques au profit de la population consommatrice.

**Tableau XV: Synthèse des principaux facteurs déterminants dans la gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin**

Domaine	Forces	Faiblesse	Menaces	Opportunité
<b>Economique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de subventions aux produits pétroliers</li> <li>- Coût élevé des produits du secteur formel</li> <li>- Insuffisance de stations-service</li> <li>- Ruptures fréquentes de stock dans les stations-service</li> <li>- mauvaise qualité du service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de sources et de réseaux externes d'approvisionnement</li> <li>- Existence de subventions aux produits au Nigeria</li> <li>- Prix faible du produit au Nigeria</li> <li>- Découverte de nouveaux gisements de pétrole au Niger</li> <li>- Inexistence de mesures sous-régionales de régulation du secteur pétrolier</li> <li>- Manque d'esprit d'initiative et d'entreprise économique</li> <li>- Faiblesse du pouvoir d'achat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des subventions aux produits pétroliers au Nigeria</li> <li>- Existence des programmes de micro-finance et de diversification des Activités Génératrices de Revenus (AGR)</li> <li>- Existence du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)</li> </ul>

<p><b>Social</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des acteurs du secteur informel</li> <li>- Complexité des réseaux d'acteurs (du Bénin au Nigéria)</li> <li>- Etat de vulnérabilité de certains acteurs du secteur informel (Handicapés, femmes, enfants, veuves, divorcées)</li> <li>- Existence de perceptions sociales diverses liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'emplois</li> <li>- Sous emplois</li> <li>- Déscolarisation</li> <li>- Restriction de la couverture sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de politiques et de programmes relatifs au système éducatif, à la scolarisation et à la formation professionnelle comme le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE), Le Paquet Educatif Essentiel (PEE), Education Pour Tous (EPT) ou l'Ecole de Qualité Fondamentale (EQF)</li> </ul>
<p><b>Politique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assouplissement des textes et réglementations d'obtention d'agrément pour l'installation de stations-service</li> <li>- Existence de structures de régulation et de répression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inadéquation des textes et réglementations relatifs à la commercialisation des produits pétroliers et de leurs dérivés</li> <li>- Inefficacité des stratégies mises en œuvres par les structures de régulations et de répression</li> <li>- Caractère non dissuasif des peines appliquées</li> <li>- Faible détermination de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés liées à la suppression des subventions aux produits pétroliers par le Gouvernement nigérian</li> <li>- Existence de lobbying et de pressions sociales des syndicats et populations au Nigéria dans la gestion des politiques de subventions</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de commission ad hoc (CONAMIP)</li> <li>- Existence d'associations et de groupements des vendeurs du secteur formel (GPPB)</li> </ul>	<p>l'Etat à adopter une stratégie univoque de lutte contre le commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'associations et de groupements des vendeurs du secteur informel</li> </ul>		
<b>Environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de structures de régulation et de répression contre la pollution</li> </ul>			
<b>Culturel</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- sauvegarde et promotion du patrimoine familial et de l'héritage;</li> </ul>		
<b>Technologique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non modernisation du système de distribution des produits dans le secteur formel</li> </ul>		
<b>Genre</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte présence d'handicapés, de jeunes, de femmes et de filles dans le secteur informel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de microcrédits aux femmes</li> <li>- Non diversification des Activités Génératrices de Revenus (AGR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de programmes éducatifs, d'insertion de jeunes et des personnes vulnérables</li> </ul>

*Source* : conçu à partir de l'analyse des données et du contexte, mars 2012.

L'assainissement des pratiques que constituent la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin est envisageable. Les options possibles restent : la sensibilisation des acteurs, la coercition ou la transformation des éléments centraux des représentations liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin.

**Tableau XVI : Options dans la gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin**

N°	Options	Actions possibles	Observations
1	Sensibilisation	Information, Communication, Education, Négociation	
2	Coercition	Renforcement du cadre légal, intensification de la répression, renforcement des peines etc.	
3	Transformation à l'interne des représentations sociales et perception liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers	Par rapport au coût <sup>29</sup> (Subvention à la pompe, réduction de marges diverses, fiscalisation du secteur informel), satisfaction optimale de la demande, création d'emplois et diversification des AGR, réduction des besoins individuels (développement des moyens de transport en commun), augmentation du pouvoir d'achat, mesures sociales diverses etc.	Au Bénin
4	Transformation à l'externe des représentations sociales et perception liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers	Suppression de la subvention, maîtrise du secteur pétrolier au Nigéria, renforcement des actions de lutte contre la fraude au niveau sous-régional, définition d'une politique sous-régionale de lutte contre l'informel etc.	Au Nigéria, dans la sous-région

*Source* : analyse des données, mars 2012.

<sup>29</sup> **Action par rapport au coût** : Définition d'une politique (nationale ou sous-régionale) visant à pousser les acteurs de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin à renchérir les prix du « Kpayo » de façon à atteindre un **seuil de renoncement** par rapport à l'informel et un **seuil d'attractivité par rapport** au secteur formel.

Si l'option choisie est l'enrayement par des mesures répressives ou des mesures structurelles au plan national, l'Etat devrait accepter les diverses peines sociales et politiques à lui infliger face à des mesures économiques impopulaires, car auteur du « crime social », eu égard aux fonctions socio-économiques mises en cause par de telles décisions. Ces peines sont possibles simplement parce que l'auteur serait accessible et considéré en premier lieu comme défaillant à ces obligations. Les craintes de l'Etat face à ces peines sociales et politiques sont aussi légitimes et fondent l'incapacité et l'immobilisme du pouvoir politique en termes de mesures d'assainissement du secteur. Privilégiant l'efficacité économique au détriment d'une utilité sociale précaire d'un phénomène à déterminants aussi extérieurs, l'Etat pourrait alors enrayer ce phénomène quitte à compenser d'une manière indirecte par des politiques socio-économiques diverses mieux pensées et mieux gérées sur le long terme.

Puisque les fondements conjoncturels et opportunistes de la commercialisation parallèle des produits pétroliers sont extérieurs au territoire national, le drame social tant redouté par le pouvoir politique et consécutif à la disparation du phénomène est en fait possible. Les récentes mesures<sup>30</sup> prises par le Gouvernement de la République Fédérale du Nigéria ont eu pour effet, la modification d'un élément central des représentations sociales liées à ce phénomène qui est le coût. En effet, la suppression des subventions précédemment accordées aux produits pétroliers a fait augmenter les prix dans le secteur informel au Bénin qui ont presque doublé puisqu'ils ont doublé aussi au Nigéria<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Suppression de la totalité de la subvention accordée aux produits pétroliers par l'Etat.

<sup>31</sup> Le prix de l'essence est passé de 65 nairas, avant la suspension des subventions, à 145 nairas, après la suppression.

**Tableau XVII : Variation des prix avec les mesures de suppression des subventions au Nigéria**

Contexte au Nigéria	Variation des prix au Nigéria	Variation des prix dans l'informel au Bénin
Avant la suppression de la subvention	65 Naira	200 – 300 FCFA
Pendant la suppression de la subvention	145 Naira	600 – 1500 FCFA
Après la réduction de 30% des prix à la pompe	97 Naira	450 – 550 FCFA

Source : données d'enquête de terrain, janvier 2012.

Le secteur formel de la commercialisation des produits pétroliers était devenu plus attrayant que le secteur informel dont les étalages ont été abandonnés au profit des stations-essence des sociétés agréées. Les dysfonctionnements observés au niveau des stations-service sont dus à l'effet néfaste du secteur informel sur les capacités d'action du secteur formel et leur possibilité d'amélioration. Si cette tendance était maintenue, l'exploitation de la situation par les sociétés formelles qui devraient rendre les produits plus accessibles et disponibles pourrait donner un coup fatal à la pratique de commercialisation parallèle. Puisque l'Etat béninois n'est pas responsable de cette mesure conjoncturelle, une telle conjoncture, qui causera les drames sociaux ultérieurement craints, sera acceptée avec ses conséquences sans crise sociale car "l'auteur" n'est pas accessible. Les acteurs et les consommateurs à différents niveaux devraient compter sur leurs capacités humaines d'adaptation d'« homo oeconomicus », ce qui doit être surtout le cas d'acteurs rationnels, dans une culture dynamique de développement, culture entendue au sens de capacités d'invention de modèles particuliers qui constituent autant de répertoires pour le choix lors de la résolution de problèmes ou d'obstacles auxquels se trouvent confrontés les hommes vivant dans

cette société. L'invariabilité des pratiques informelles se fondent sur des cultures valorisant les pratiques de « système D<sup>32</sup> » par des individus devant faire face seuls à leur destinée et dont les pratiques sont tolérées par des gouvernants sensés comprendre cette logique. La gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin pose le véritable problème de la volonté politique, sachant prendre des mesures impopulaires qui agissent sur les intérêts d'un groupe particulier au profit des intérêts stratégiques globaux et sachant utiliser le langage adéquat pour se faire comprendre par la majorité.

Si cette tendance est maintenue<sup>33</sup> et si la commercialisation parallèle des produits pétroliers et de leurs dérivés disparaissait à cause d'une opportunité extérieure<sup>34</sup>, dans quelles mesures appréhenderait-on et dans quelles logiques gèrerait-on les diverses fonctions socio-économiques qui seraient finalement mises en cause ? Le primat des fonctions sociales sur les autres dimensions et l'impact des véritables rapports de pouvoirs entre les groupes stratégiques en présence permettent-ils de percevoir les véritables risques d'un phénomène dont l'existence dépend largement des facteurs extérieurs au système que constitue le Bénin ?

---

<sup>32</sup> Système dans lequel chacun se débrouille pour parvenir à ses fins avec des moyens inappropriés.

<sup>33</sup> Les mouvements sociaux consécutifs à la suppression des subventions ont amené l'Etat Nigérian à rapporter sa décision et à diminuer les prix à la pompe de 30 %. Le prix du carburant est passé à 97 nairas après les contestations et mouvements sociaux, ce qui a joué de même sur les prix au Bénin.

<sup>34</sup> Pour le Ministre du Commerce du Bénin, Madina SEFOU, la suppression de la subvention au Nigéria devra aider le Bénin à enrayer les pratiques informelles qui causent assez de dommages à l'économie béninoise ; Journal Afrique matin du 05 Janvier 2012 sur RFI, interrogée par Boniface VIGNON).

## CONCLUSION

La gestion du commerce parallèle de produits pétroliers au Bénin fait intervenir une pluralité d'acteurs et des enjeux multiples. Au-delà de la théorie qui fait de la carence de moyens d'actions divers, de la complicité institutionnelle et individuelle ou de la faiblesse du contrôle social un stimulant à la persistance du comportement déviant en général, et la commercialisation parallèle des produits pétroliers, en particulier, on devrait faire remarquer que les conditions objectives et culturelles du contexte social ne sont pas neutres de même que les différentes perceptions et représentations sociales induites par le phénomène en cause. La commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin est objet de représentations sociales, diversement ancrées au sein de la population béninoise et des autorités politico-administratives. Les différentes difficultés éprouvées par les structures de régulation et de répression dans le cadre des actions visant sa suppression ne sont que les reflets des informations, des opinions et des croyances diverses qui fondent des logiques, prises de position et des conduites nuisibles à l'efficacité des actions. La dynamique sociale impactant négativement toute politique et stratégie imaginable de gestion des actions répressives se noue autour des dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles voire environnementales dont seule la maîtrise permettrait une meilleure approche du phénomène mais aussi une meilleure communication à son propos.

Les représentations sociales liées à la commercialisation des produits pétroliers et identifiées ont un caractère autonome et créatif en ce sens qu'elles influencent les attitudes et comportements envers les politiques de gestion et surtout de la répression : refus et laxisme dans la lutte, rupture avec les contraintes et impératifs économiques. Plus que leur fonction identitaire qui permettent de situer les individus et groupes organisateurs des activités (identité sociale et personnelle gratifiantes, compatibles avec les systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminées), elles ont surtout une fonction d'orientation des conduites et des comportements avec un aspect prescriptif en redéfinissant ce qui est licite et tolérable mais surtout acceptable. Enfin, elles ont une fonction de justification des pratiques, concernant particulièrement les relations entre les différents groupes et les représentations que

chaque groupe va se faire de l'autre groupe, justifiant à posteriori des prises de position et des comportements. Aussi, les représentations sociales des besoins et rôles des acteurs de la commercialisation parallèle des produits pétroliers vont-elles engendrer des représentations de la fonction régulatrices et répressives de l'Etat et de ses organes, légitimant ensuite des attitudes et des comportements. Compte tenu de l'objet et des finalités de la situation, les différents éléments contenus dans les aspects fondamentaux des représentations sociales valorisent plus la dimension fonctionnelle du commerce parallèle des produits pétroliers au détriment de celle normative.

Les représentations sociales liées à un objet ne sont pas statiques mais évolutives en passant par des phases d'émergence, de stabilité et de transformation. Il s'ensuit que la maîtrise ou la gestion efficace du phénomène de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin peut revêtir plusieurs aspects dont celle privilégiant la transformation de ces représentations à travers des actions visant les principes organisateurs des prises de positions les plus pertinents. On procèdera ainsi par la modification du milieu interne et externe et non pas par les états de conscience individuelle pour agir sur ce fait social et en expliquer les résultats obtenus comme le stipule la vision sociologique de Durkheim (1937). Si elles ne sont pas impossibles mais s'avèrent difficiles, seule une volonté politique ferme pourrait déterminer les orientations et les stratégies à suivre avec une analyse objective des gains et des pertes et la pleine conscience des responsabilités à endosser.

La gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin fait "dialoguer", au niveau des instances de décision et sous la pesanteur des ancrages sociologique et psychosocial, six (06) dimensions fondamentales : **Economique, Sociale, Politique, Environnementale, Culturelle et Sécuritaire**. Il s'agira dans tous les cas, compte tenu des éléments objectifs du contexte social, de mettre dans la balance deux facteurs essentiels : **Efficacité économique versus Utilité sociale pour un développement socio-économique harmonieux du Bénin**.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **ABRIC, J. C.**, (1976) : *Jeux, conflits et représentations sociales*, Thèse de Doctorat es Lettres, Université de Provence, 380p.
- **ABRIC, J. C.**, (1987) : *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset: DelVal, 275p.
- **ABRIC, J. C.**, (1994): *Les représentations sociales : aspects théoriques*. In: ABRIC, J. C. (Ed.). *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, pp 11-36.
- **AFOUDA, A. S.**, (1993) : *Le commerce parallèle des Hydrocarbures au Bénin*, LARES, 67p.
- **BECKER, H. S.**, (1985): *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié, 247p.
- **BECKER, H.S.**, (1963) : trad. française, *Outsiders. Etudes de la sociologie de la déviance*, préface de J.-M. Chapoulie, Paris, Ed. A.M. Métailié, 247p.
- **BEQUE M.**, (2001) : *Place des valeurs dans la pensée sociale : Une étude empirique*, Thèse de Doctorat non publiée, Université de paris 8, Vincennes-Saint-Denis, 362p.
- **BENAROUS M.**, (1995) : « *Le secteur informel en Tunisie : Répression ou organisation ?*, Communication tenue lors du colloque sur l'informel : *Survie ou chance pour le Zaïre ?*, Kinshasa, , Inédite, 18p.
- **DESMAREZ P.**, (1986) : *La Sociologie industrielle aux Etats-Unis*, Paris, Armand Collin, Coll. U, 350p.
- **BONARDI, C.**, et **ROUSSIAU, N.**, (1999) : *Les représentations sociales*, Editions Dunod, Paris, 124p.
- **BILGER, F.**, (1964) : *La pensée économique libérale dans l'Allemagne contemporaine*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 180p.

- **DOISE, W.**, (1985) : *Les Représentations sociales, Définition d'un concept, connexions*, pp 245 - 256.
- **DOISE, W., CLÉMENCE, A., et LORENZI-CIOLDI, F.**, (1992) : *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 344p.
- **DOISE, W.**, (1990) : « *Les représentations sociales* », dans : GHIGLIONE, R., BONNET, C., et RICHARD, J-F. (dirs), (2001): *Traité de psychologie cognitive, vol. 3. Cognition, représentation, communication*, Paris, Dunod, 111-174 *Droits de l'homme et force des idées*, Paris, Presses Universitaires de France, 344p.
- **DUBOIS, J., et MARC, A.**, (1992) : *Des Petits boulots pour sortir de la crise de la croissance. Le monde en développement*, Genève, 352p.
- **MOUMOUNI, A. et OUMAROU, A.**, (2008) : *Jeunes déscolarisés et le métier d'apprenti garage vers une rationalisation pérenne des petits métiers au Niger.*, [www.ernwaca.org/jeunes déscolarisés au Niger.pdf](http://www.ernwaca.org/jeunes_déscolarisés_au_Niger.pdf). in **DUBOIS, J. et MARC, A.** (1992) : *Des Petits boulots pour sortir de la crise de la croissance. Le monde en développement*, pp 30-37.
- **DURKHEIM, E.**, (1895) : *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 149p.
- **DURKHEIM, E.**, (1893) : *De la division du travail social*, (7e éd., 1960), Paris, Presses Universitaires de France, 416p.
- **DURKHEIM, E.**, (1898) : « *Représentations individuelles et représentations collectives* », *Revue de métaphysique et de morale*, 302p.
- **DURKHEIM, E.**, (2007) : *Le Suicide*, 13eme édition, PUF QUADRIDGE , 464p.
- **DURKHEIM, E.**, (1923): *L'éducation morale*, Paris, Presses Universitaires de France, 242p.

- **GOFFMAN, E.** (1975) : *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, 175p.
- **FLAMENT, C.**, (1994) : « *Structure, dynamique et transformation des représentations sociales* », dans : ABRIC, J-C., (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, pp 37-58.
- **FLAMENT, C.**, (1995) : « *Approche expérimentale de type psychologique dans l'étude d'une représentation sociale* », Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 28p.
- **HERZLICH, C.**, (1969) : *Santé et maladie mentale. Analyse d'une représentation sociale*, Mouton, 276p.
- **IGUE, J., et SOULE, B.**, (1992) : *L'Etat-entrepôt au Bénin, Commerce informel ou solution à la crise*, Editions KARTHALA, 206p.
- **IYENDA, G.**, (2002) : *Pauvreté urbaine et secteur informel à Kinshasa*, D+C Développement et Coopération, édition Deutche Stiftung für Internationale Entwicklung (DES) n° 5 septembre/Octobre, 35p.
- **JODELET, C.**, (1984) : " *Représentations sociales phénomènes, concept et théorie* " In **MOSCOVICI, S.**, (Ed) *Introduction à la psychologie sociale*, Vol. 1., Paris Larousse, pp 361-382.
- **JODELET, C.**, (1989) : *Folies et représentations sociales*, Paris, PUF, 372p.
- **JODELET, C.**, (1990) : "Approches théoriques et méthodologiques des représentations " dans *Représentations et handicaps : vers une clarification des concepts et des méthodes*, Paris, Publications du CTNERHI, 361p.
- **JODELET, C.**, (1991) : *Les représentations sociales*, Collection " Sociologie D'aujourd'hui ", Paris, PUF, 447p.
- **KANTE, S.**, (2002) : *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone*, Genève, Bureau International de Travail, 40p.
- **KASSONGO MUNGONGO, E.**, (2003): *Pour une conceptualisation de l'informel en République Démocratique du Congo*, MES, Numéro spécial, 11p.

- **MEAD, G. H.**, (1918) : *The psychology of punitive justice*, The American Journal of Sociology, pp 577-602.
- **MEDA D.**, (1995) : *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Flammarion, 358p.
- **MERTON, R. K.**, (1965) : *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 102p.
- **MALINOWSKI, B.**, (1926) : *Crime and Custom in Savage Society*, traduction : *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, Paris, Payot, 430p.
- **MILLAND L.**, (2002) : *Pour une approche de la dynamique du rapport entre représentations sociales du travail et du chômage*, revue internationale de psychologie sociale, 55p.
- **MOSCOVICI, S.**, (1976) : *La psychanalyse, son image et son public. Étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France, 512p.
- **MOSCOVICI, S.**, (1989) : « *Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire* », in **JODELET D.**, *Les représentations sociales (5<sup>e</sup> éd.)*, Paris, PUF, pp 79-103.
- **MOSCOVICI, S.**, (1961) : *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 512p.
- **MOLINER, P.**, (1993) : « *L'induction par scénario ambigu : une méthode pour l'étude des représentations sociales* », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 21p.
- **MOLINER, P.**, (1994a) : « *Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations sociales* », in **GUIMELLI, C.**, (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 232p.
- **MOLINER, P.**, (1994b) : « *A two-dimensional model of social representations* », *European Journal of Social Psychology*, pp 27-40.

- **MOLINER, P.**, (1995) : « *Noyau central, principes organisateurs et modèle bi-dimensionnel des représentations sociales. Vers une intégration théorique ?* », Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, pp 44-55.
- **MONTCHO, B.**, (2012) : « *la vente informelle de l'essence à Cotonou comme stratégie de survie ou opportunité d'affaire* », mémoire du Diplôme d'Etudes Approfondies, UAC, 103p.
- **MORILLON, V.**, (2005) : *L'Economie Régionale : Le trafic illicite des produits pétroliers entre le Bénin et Nigéria : Vice ou Vertu pour l'économie béninoise ?*, LARES, 136p.
- **NISBET, R.-A.**, (1966) : *The sociological tradition*, New York, Basic Books, trad, française, (1984) : *La tradition sociologique*, Paris, PUF, « sociologies », 361p.
- **PARADEISE, C.**, (1988) : « *Les professions comme marchés du travail fermés* », Sociologie et société, vol. XX, n°2, pp 9-21.
- **RIFFAULT, H., et TCHENIA, J.-F.**, (2002) : *Les Européens et le travail : un rapport plus personnel*, Futuribilis, N° spécial, *Les Valeurs de Européens. Les tendances à long Terme*, 277p.
- **SOULE, B. et CORNELOUP, J.**, (1998) : *jeunes et prises de risque sportives, vers une approche sociologique contextualisée*, corps & culture, vol. 3, pp 107-130.

# ANNEXES

**Guide d'entretien** : Pour les entretiens avec les acteurs clés (personnes ressources, responsables des structures institutionnelles et des services techniques, responsables du secteur formel et informel, responsables politiques, élus locaux, etc.).

**Le guide a été élaboré à partir de quatre (04) thèmes :**

- a- La régulation du secteur pétrolier ;**
  - b- Les acteurs du commerce parallèle des produits pétroliers ;**
  - c- les enjeux du commerce parallèle des produits pétroliers ;**
  - d- Les enjeux et défis de la répression du commerce parallèle des produits pétroliers.**
- 
- 1-** Le rôle de votre institution dans la commercialisation des produits pétroliers ;
  - 2-** Les textes et les dispositions réglementaires qui existent dans ce domaine ;
  - 3-** Les difficultés liées aujourd'hui à leurs applications ;
  - 4-** L'adéquation des textes par rapport au contexte socio-économique ;
  - 5-** La politique de fixation des prix ;
  - 6-** Les acteurs impliqués dans le secteur informel ;
  - 7-** Le niveau des causes du commerce parallèle des produits pétroliers (contexte social, individuel) ;
  - 8-** Les domaines dans lesquels le commerce parallèle des produits pétroliers constitue vraiment un problème ;
  - 9-** Les domaines dans lesquels les acteurs du commerce parallèle peuvent être considérés comme des « acteurs-problèmes » pour la société ;
  - 10-** Les actions que vous menez contre le commerce informel ;
  - 11-** L'évaluation de la régulation et du contrôle des activités du secteur ;

- 12-** Les problèmes qui constituent des obstacles dans les stratégies actuelles de lutte contre ce commerce informel (Politique, économique, social, démographique) ;
- 13-** L'option stratégique (Suppression ou organisation) ;
- 14-** Votre ressenti par rapport au phénomène ;
- 15-** Vos propositions éventuelles ;
- 16-** Donnez au moins 3 mots que vous associez spontanément au commerce parallèle des produits pétroliers.

**Questionnaire** : Pour la population en général, les acteurs du secteur informel, les consommateurs des produits pétroliers.

**I - Identité**

**Profession :**

**Formation :**

**Niveau d'étude :**

**Position :** Régulation  Contrôle

Autres.....

**II - Questions**

1. Etes-vous un consommateur de l'essence ? Oui  Non

Si oui, pourquoi ?.....

2. Approvisionnez-vous en carburant dans l'informel ? Oui  Non

Si oui, à quelle fréquence ?.....

Régulièrement  Parfois  Rarement  Jamais

Pourquoi ?.....

Si non, pourquoi.....

3. Connaissez-vous les acteurs du commerce parallèle des produits pétroliers?

Oui  Non

Si oui, qui sont-ils ?.....

Hommes  Femmes  Enfants  Salariés

Chômeurs  Agents permanents  Handicapés

Privés  Autres

4. Existe-t-il des avantages liés au commerce parallèle des produits pétroliers ?

Oui  Non

Si oui, lesquels ?.....

**5.** Connaissez-vous quelques inconvénients liés au commerce parallèle des produits pétroliers ?

Oui  Non

Si oui, lesquels ?.....

**6.** Quelles sont les causes de l'intensification du phénomène ?

Manque d'emploi  Recherche de revenu complémentaire

Manque de politiques sociales  Manque de stations

Accessibilité (géographique)  Coût  Logique individuelle

Manque de volonté politique et laxisme dans la répression

Autres.....

**7.** Si les prix sont les mêmes dans les secteurs formel et informel, où irez-vous vous ravitailler en carburant ?

Secteur formel  Secteur Informel

Pourquoi ?.....

**8.** Le commerce parallèle des produits pétroliers est-il nécessaire ?

Oui  Non

Pourquoi ?.....

**9.** Le commerce parallèle des produits pétroliers doit-il être :

Supprimé  Organisé

**10.** Au cas où on opterait pour sa suppression, faudrait-il des conditions préalables?

Oui  Non

Pourquoi ?.....

Quelques propositions de conditions préalables.....

11. Connaissez-vous les stratégies de répression mises en place par le gouvernement ?.....
12. Quelle appréciation faites-vous de ces stratégies ? .....
13. Quelles sont les insuffisances de ces stratégies ?.....
14. Comment peut-on mieux réguler ce commerce ?.....
15. Quel est votre ressenti par rapport à tout ce qu'on observe aujourd'hui : le commerce, l'attitude des autorités, des consommateurs ?.....
16. Connaissez-vous une chanson populaire, une phrase ou des termes qui valorisent ou non ce secteur ?.....
17. Donnez au moins 3 mots que vous associez spontanément au commerce parallèle des produits pétroliers.....

## Table des matières

SOMMAIRE .....	2
DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS .....	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES SCHEMAS.....	7
RESUME.....	8
ABSTRACT .....	9
INTRODUCTION.....	10
PREMIERE PARTIE: COMMERCIALISATION PARALLELE DES PRODUITS PETROLIERS AU BENIN: ORIENTATION THEORIQUE ET POSITIONNEMENT DU PROBLEME.....	13
Chapitre I: cadre théorique de l'étude.....	14
I.1-Problématique .....	14
I.1.1- Hypothèses.....	18
I.1.1.1- Hypothèse principale .....	18
I.1.1.2- Hypothèses secondaires .....	19
I.1.2- Objectifs de l'étude.....	19
I.1.2.1- Objectif général .....	19
I.1.2.2- Objectifs spécifiques.....	19
I.2- Clarification conceptuelle.....	20
I.3- Revue critique de la littérature.....	27
I.4- Perspective théorique de l'étude.....	33
I.5- Pertinence de l'étude .....	39
I.5.1- Raisons subjectives .....	40
I.5.2- Raisons objectives .....	40
I.6- Présentation du milieu de l'étude .....	41
Chapitre II : Approche méthodologique de l'étude .....	45
II.1- Nature de l'étude .....	45
II.2- La recherche documentaire .....	46
II.3- Sources orales.....	48
II.4- Echantillon, techniques et outils de collectes.....	49
II.4.1- Population de l'étude .....	49
II.4.2- Echantillonnage .....	50
II.4.3- Techniques d'investigation et outils de collecte de données.....	53

II.5- Enquêtes de terrain .....	54
II.5.1- Pré-enquête .....	54
II.5.2- Enquête proprement dite.....	55
II.6- Techniques de dépouillement, de traitement et d'analyse des données .....	55
DEUXIEME PARTIE: GESTION DE LA COMMERCIALISATION PARALLELE DES PRODUITS PETROLIERS AU BENIN : ACTEURS, REPRESENTATIONS ET POSITIONNEMENTS.....	57
Chapitre III : De la régulation et du contrôle du commerce des produits pétroliers au Bénin : Mécanismes et acteurs en présence.....	58
III.1- Les acteurs de la régulation de la commercialisation des produits pétroliers au Bénin.....	58
III.2- Le contrôle et l'imposition des réglementations liées au commerce des produits pétroliers au Bénin : les forces d'application des lois et textes.....	60
III.3- Les stratégies de lutte contre le commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin.....	64
Chapitre IV : Représentations sociales et gestion du commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin.....	69
IV.1- Contenus sociocognitifs des représentations sociales liées au commerce parallèle des produits pétroliers au Bénin.....	69
IV.2- Représentations sociales liées à la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin : ancrages sociologique et psychosocial.....	91
IV.3- Stratégies de lutte contre la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin : les empreintes représentationnelles du « kpayo ».....	99
IV.4 - La gestion de la commercialisation parallèle des produits pétroliers au Bénin : les évolutions possibles.....	105
CONCLUSION .....	113
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	115
ANNEXES .....	120